

RAPPORT ANNUEL
PLANIFICATION

2022
2023

TABLE DES MATIÈRES

03	Le mot du préfet et de la directrice générale	34	L'ingénierie
04	Le territoire	37	L'aménagement du territoire
05	Les mairesses et maires	44	La gestion intégrée des ressources naturelles
06	Le positionnement de l'organisation	47	L'évaluation foncière
07	Les quatre grands axes	50	Le centre local de développement
08	Les ressources financières	52	Les équipes de travail
10	Les grandes réalisations 2022	57	Le conseil et les comités 2023
14	L'administration générale		

MOT DU PRÉFET ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Nous vous présentons le rapport annuel 2022 et la planification 2023 de la MRC d'Antoine-Labelle (MRCAL), le document qui brosse un portrait complet de l'organisation, en plus d'y présenter les réalisations de l'année terminée et les orientations de celle nouvellement débutée.

C'est avec fierté qu'encore une fois cette année, nous avons pu observer et travailler quotidiennement dans un milieu dynamique auprès de gens motivés, dévoués pour leur région et ayant la force de leur conviction. Les dossiers, les projets et les défis contribuent au développement régional par un travail de concertation répondant aux ambitions de l'ensemble de l'organisation et ayant pour objectif de répondre aux besoins des communautés locales.

Durant ces derniers mois, nombreux projets ont, encore une fois, eu une grande valeur régionale permettant au territoire de se démarquer et de maintenir ses efforts d'attractivité. Des efforts sont déployés pour poursuivre les actions en développement territorial et régional, de même qu'aux services aux citoyens.

Puisque la pandémie n'est toujours pas derrière nous, cette année fut encore remplie d'adaptation, de réinvention et de soutien collectif. Nous avons dû nous réajuster et adopter de nouvelles méthodes de travail favorisant l'accomplissement et la réussite des mandats et responsabilités qui nous sont confiés avec rigueur et professionnalisme.

En plus des efforts et de l'implication quotidienne des différentes équipes de travail, les réalisations 2022 ont été rendues possibles grâce au dévouement de nombreux partenaires et collaborateurs impliqués dans les dossiers. L'expertise des employés et des organisations mobilisées permet à la MRCAL de réaliser pleinement ses mandats et d'offrir une prestation de services de qualité, en plus de se positionner comme organisation de référence. Soulignons également le travail des 17 municipalités qui composent notre territoire. Celles-ci contribuent également au développement du plein potentiel de la région.

« Je reconnais l'expertise de chaque membre de l'équipe qui contribue au développement des nombreux projets et à l'avancement des dossiers régionaux. Je vois votre constante collaboration auprès de l'organisation. Vous faites une énorme différence pour votre territoire et pour les communautés qui y vivent. »

- Monsieur Daniel Bourdon, préfet de la MRC d'Antoine-Labelle



Daniel Bourdon
Préfet de la MRC d'Antoine-Labelle
Maire de la Ville de Mont-Laurier



Mylène Mayer
Directrice générale de la MRC d'Antoine-Labelle

The map displays the 15 TNOs of the MRC d'Antoine-Labelle, each represented by a unique color and labeled with its name. The TNOs are: TNO Lac-Marguerite (light blue), TNO Lac-Douaire (light green), TNO Lac-Bazinnet (light orange), TNO Lac-De La Bidière (light yellow), TNO Lac-Oscar (light purple), TNO Lac-de-la-Maison-de-Pierre (light pink), TNO Baie-des-Chalcoups (light grey), TNO Lac-Ernest (light brown), TNO Lac-Sagunay (light blue), TNO Lac-Douaire (light green), TNO Lac-des-Ecorces (light orange), TNO Lac-Saint-Philippe (light yellow), TNO Lac-Saint-Michel (light purple), TNO Lac-Saint-Paul (light pink), and TNO Lac-de-la-Maison-de-Pierre (light grey). The map also shows major roads (309, 117) and other geographical features like the Rivière-Rouge and the Lac-de-la-Maison-de-Pierre.

MAIRESSES ET MAIRES



Daniel Bourdon
Maire de la Ville de Mont-Laurier
Depuis novembre 2017
Préfet
Depuis novembre 2021



Normand St-Amour
Maire de Chute-Saint-Philippe
Depuis novembre 2009
Préfet suppléant
Depuis novembre 2021



Diane Sirard
Mairesse de Ferme-Neuve
Depuis novembre 2021



Michel Dion
Maire de Kiamika
De 2005 à 2013
À nouveau depuis 2017



Pierre Flamand
Maire de Beaurivage
De 1993 à 2005
Maire de Lac-des-Écorces
Depuis novembre 2005



Nicolas Pentassuglia
Maire de Lac-du-Cerf
Depuis novembre 2021



Michel Chouinard
Maire de Lac-Saguay
Depuis novembre 2021



Colette Quevillon
Mairesse de Lac-Saint-Paul
Depuis novembre 2017



Yves Bélanger
Maire de La Macaza
Depuis novembre 2021



Jacques Allard
Maire de L'Ascension
Depuis novembre 2021



André-Marcel Évéquoz
Maire de Mont-Saint-Michel
Depuis novembre 2009



Francine Létourneau
Mairesse de Nomingue
Depuis novembre 2021



Pierre Gagné
Maire de Notre-Dame-de-Pontmain
Depuis novembre 2021



David Cyr
Maire de Notre-Dame-du-Laus
Depuis novembre 2021



Denis Lacasse
Maire de la Ville de Rivière-Rouge
Depuis novembre 2021



Luc Diotte
Maire de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles
Depuis novembre 2017



Jocelyne Lafond
Mairesse de Sainte-Anne-du-Lac
Depuis novembre 2021

POSITIONNEMENT

MISSION

La MRC d'Antoine-Labelle planifie, aménage et coordonne l'organisation du territoire afin d'améliorer les conditions générales de vie de la population. Par une utilisation judicieuse de ses ressources naturelles et matérielles, elle :

- Exerce des compétences telles que conférées;
- Planifie et coordonne le développement régional;
- Permet la prestation de services de proximité pour ses citoyens;
- Facilite la mise en commun de services au profit des municipalités.

VISION

La MRC d'Antoine Labelle planifie et innove en aménageant et en développant un vaste territoire. Leader, elle rassemble les forces vives et les communautés pour organiser la présence harmonieuse de tous ses occupants, actuels et futurs.

VALEURS

Collaboration

Nous valorisons le travail d'équipe, l'échange de points de vue ainsi que la concertation avec les citoyens, les municipalités et les partenaires.

Expertise

Engagés à maintenir un haut niveau de compétences et de professionnalisme, nous misons sur la formation continue et le recrutement de candidats aux expertises complémentaires à celles de la solide équipe en place.

Dynamisme

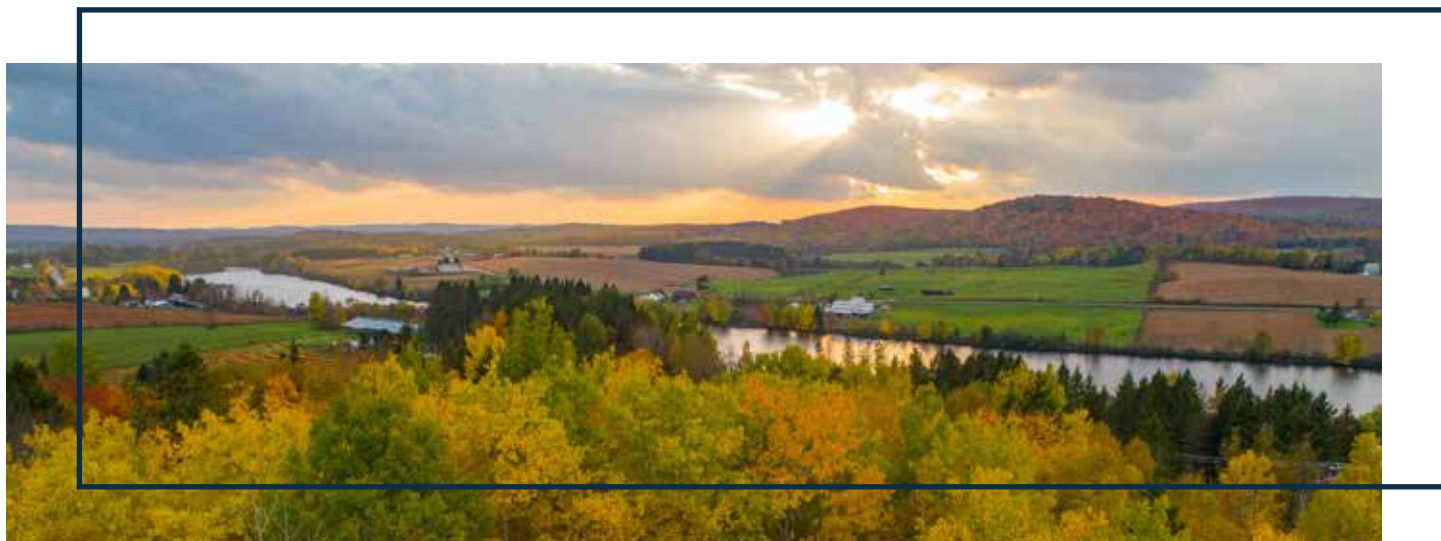
En déployant ardeur et énergie pour développer des projets porteurs, nous contribuons à la vivacité de la MRC et de son territoire.

Intégrité

Nous faisons preuve de rigueur, d'équité et d'honnêteté. Nous prenons des décisions de façon intègre et consciencieuse.

Respect

Nous entretenons des échanges respectueux, courtois et demeurons à l'écoute. Nous offrons un attentif service à la clientèle, orienté vers les besoins des citoyens.



QUATRE GRANDS AXES

01 Compétence

- Développement économique (CLD)
- Gestion des cours d'eau
- Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR)
- Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH)
- Programme d'aménagement durable des forêts (PADF)
 - Tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT)
 - Interventions ciblées
- Schéma d'aménagement et de développement du territoire (SAD)
- Schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRSI)
- Télécommunication
- Territoires non organisés (TNO)

02 Développement

- Comité jeunesse
- Développement culturel
- Développement acéricole
- Internet haute vitesse
- Mise en valeur des terres publiques intramunicipales (TPI)
- Parcs régionaux
- Patrimoine immobilier
- Plan de développement de la zone agricole (PDZA)
- Promotion touristique (CLD)
- P'tit Train du Nord
- Entente de vitalisation

03 Services aux municipalités

- Cour municipale
- Entente relative à la réalisation de travaux en matière d'aménagement d'urbanisme et de géomatique
- Évaluation foncière
- Génie civil (en processus d'implantation d'un bureau régional de la FQM suivant la cession du service voté au conseil de la MRC de novembre 2022)
- Géomatique et cartographie
- Règlement d'abattage d'arbres en forêt privée
- Vente pour non-paiement de l'impôt foncier

04 Services aux citoyens

- Gestion des baux de villégiature et des baux de sable et gravier
- Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat
- Programme d'aide financière à la restauration patrimoniale
- Support au transport adapté et collectif

RESSOURCES FINANCIÈRES

L'élaboration du budget de la MRC d'Antoine-Labelle est un processus s'échelonnant sur plusieurs mois. Une première rencontre d'orientations budgétaires à laquelle sont invités tous les maires du territoire, tenue en septembre, permet de déterminer les nouvelles orientations souhaitées par le conseil de la MRC pour l'année à venir et à prendre en compte dans l'élaboration du budget. Une fois le budget préliminaire établi, une rencontre avec le comité administratif permet aux membres de recommander le document en prévision d'une rencontre ultérieure avec le conseil de la MRC. Cette dernière regroupant tous les maires permet à ceux-ci de prendre connaissance de l'ensemble du budget et permet de finaliser le dossier, afin de l'adopter au conseil de la MRC suivant.

BUDGET MRC

Le budget 2022 de la MRC totalisait 10 477 417 \$, dont 3 288 879 \$ (31,4 %) étaient à la charge des municipalités, alors que le budget 2023 totalise une somme de 11 744 010 \$, dont 3 575 974 \$ (30,45%) correspondent aux quotes-parts des municipalités et 8 168 036 \$ sont financés par différents services rendus et programmes gouvernementaux, incluant l'affectation du surplus anticipé de 2022 de 576 594 \$.

Les quotes-parts totales des municipalités subissent une augmentation de 8,73 %, incluant l'augmentation des quotes-parts destinées au Centre local de développement d'Antoine-Labelle (CLDAL) exposée ci-dessous. La participation financière à ces quotes-parts totales attribuable à chaque municipalité varie selon sa richesse foncière. Ainsi, le taux d'augmentation pour 2023 est supérieur au taux moyen d'augmentation des cinq dernières années qui s'explique par l'augmentation importante de l'indice du prix à la consommation (IPC) pour l'année 2022.

Via les quotes-parts des municipalités, la MRC verse un montant de 439 910 \$ au CLD, afin de contribuer au maintien de son fonctionnement, en plus d'un montant de 169 190 \$ (identique à 2022) pour la réalisation de son mandat de promotion touristique. Ces montants représentent 17,03 % des quotes-parts de 2023 (17,88 % en 2022). Des sommes de 67 000 \$ pour les bureaux d'accueil touristique et 80 000 \$ afin de prioriser des actions pour le développement économique de la région, suivant l'exercice de planification Synergie 17-21 sont quant à elles puisées à même l'enveloppe du Fonds régions et ruralité – Volet 2 (FRR) du MAMH. Également, le CLD recevra de la MRCAL une somme de 200 000 \$ pour la réalisation du mandat Accès entreprise Québec et 26 520 \$ pour la coordination du projet Signature et innovation de la MRCAL provenant de l'entente Fonds régions et ruralité – Volet 3 (FRR) du MAMH.

Sur les comptes de taxes des municipalités locales, le coût des quotes-parts représente 0,0597 \$ du 100 \$ d'évaluation (0,0621 \$ en 2022), dont 0,0102 \$ est redistribué au CLD.

BUDGET TNO

Le budget 2022 des territoires non organisés (TNO) présentait une augmentation globale des dépenses de 10,62 % et la taxe foncière générale était de 0,42737 \$ par 100 \$ d'évaluation.

Le budget 2023 pour les TNO présente une augmentation globale des dépenses de 6,06 %. Ces augmentations sont justifiées par l'accroissement des services rendus par la MRC en matière d'aménagement du territoire, d'administration et en sécurité civile, en plus de l'inflation. Aussi, en raison de la modification de la *Loi sur la fiscalité municipale*, un nouveau règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles sera en vigueur en 2023. C'est pourquoi les propriétaires d'immeubles en TNO et les zecs seront tarifés pour l'utilisation des lieux d'enfouissement en territoire isolé (LETI). Le taux de la taxe foncière générale est augmenté à 0,43957 par 100 \$ d'évaluation.

Revenus MRC		2023	2022
30,4 %	Contribution des municipalités	3 575 974 \$	3 288 879 \$
20,4 %	Transferts de droit - Fonds développement du territoire (FDT)	2 400 774 \$	2 026 448 \$
7,9 %	Revenus provenant des délégations de gestion (TPI, baux et fonds des parcs régionaux)	922 781 \$	898 087 \$
4,2 %	Services rendus aux municipalités, autres organismes et revenus autres	489 158 \$	783 380 \$
4,5 %	Subvention ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (PADF)	522 748 \$	522 748 \$
3,4 %	Transferts de droit - Redevances des ressources naturelles (pacte fiscal)	396 387 \$	386 945 \$
19,2 %	Autres subventions	2 250 471 \$	1 431 844 \$
4,9 %	Affectation de surplus	576 594 \$	545 560 \$
3,1 %	Revenus de la cour municipale (incl. la cotisation annuelle / entente)	367 048 \$	327 736 \$
1,1 %	Loyers (édifice Émile-Lauzon, P'tit Train du Nord et gares)	135 391 \$	128 554 \$
0,9 %	Revenus frais de gestion - Délégation de gestion (baux, TPI et restauration)	106 684 \$	137 236 \$
100 %	Revenus totaux	11 744 010 \$	10 477 417 \$

RESSOURCES FINANCIÈRES

Dépenses MRC	2023	2022
32,0 % Administration générale, restauration et greffe	3 756 709 \$	1 984 044 \$
14,6 % Service de l'évaluation foncière	1 713 305 \$	1 627 849 \$
11,8 % Promotion et développement économique	1 384 937 \$	1 300 781 \$
7,8 % Délégation de gestion (fonds TPI, baux et fonds des parcs régionaux)	920 781 \$	898 087 \$
10,1 % Aménagement, urbanisme et zonage	1 186 132 \$	1 051 619 \$
8,3 % Loisirs et culture - P'tit Train du Nord et gares	972 998 \$	1 431 287 \$
4,4 % Service de gestion intégrée des ressources naturelles (SGIRN)	520 748 \$	515 948 \$
- % Service d'ingénierie	- \$	386 463 \$
1,9 % Frais de financement et remboursement de la dette	227 837 \$	214 096 \$
2,9 % Cour municipale	336 208 \$	299 256 \$
0,9 % Patrimoine immobilier	105 018 \$	135 600 \$
1,9 % Politique culturelle (agent et entente de développement)	220 846 \$	214 073 \$
1,2 % Transport collectif et identification territoriale	137 000 \$	137 000 \$
0,8 % Hygiène du milieu, santé et bien-être	88 981 \$	99 738 \$
0,9 % Schéma couverture de risques en incendie	105 760 \$	97 426 \$
0,3 % Loisirs et culture - Contribution à des organismes	40 750 \$	40 750 \$
0,2 % Dépenses d'investissement	26 000 \$	43 400 \$
100 % Dépenses totales	11 744 010 \$	10 477 417 \$

Revenus TNO	2023	2022
53,8 % Taxes et tarification de services	562 402 \$	395 942 \$
24,9 % Transfert de droit (péréquation) et compensation terres publiques	261 058 \$	263 189 \$
12,2 % Affectation de surplus *	127 806 \$	154 158 \$
2,7 % Taxes sur immeubles du gouvernement du Québec (compensation)	28 359 \$	66 900 \$
5,3 % Services rendus à la MRC – Évaluation foncière, baux et P'tit Train du Nord	54 995 \$	51 280 \$
- % Autres subventions	- \$	50 000 \$
1,0 % Revenus d'intérêts	10 600 \$	4 000 \$
0,1 % Imposition de droits (permis)	1 000 \$	1 000 \$
100 % Revenus totaux	1 046 220 \$	986 469 \$

Dépenses TNO	2023	2022
44,1 % Aménagement, urbanisme et zonage	461 265 \$	430 330 \$
20,9 % Administration générale	218 631 \$	210 396 \$
6,6 % Transport (réfection de chemins et de ponts)	69 399 \$	66 281 \$
5,8 % Sécurité publique - Contribution à la Sûreté du Québec	61 176 \$	58 319 \$
5,8 % Hygiène du milieu - Entretien des sites d'enfouissement	61 000 \$	105 000 \$
7,5 % Dépenses d'investissement (agrandissement LETI, clôture et autres investissements)	77 000 \$	47 000 \$
3,4 % Évaluation foncière (quote-part MRC)	35 096 \$	27 210 \$
3,6 % Sécurité publique - Autres ententes	37 899 \$	19 514 \$
1,7 % Développement économique et tourisme	17 922 \$	15 818 \$
0,6 % Protection de l'environnement et cours d'eau	6 469 \$	6 345 \$
0,0 % Loisirs et culture (exposition archéologique et projets campings)	363 \$	256 \$
100 % Dépenses totales	1 046 220 \$	986 469 \$

GRANDES RÉALISATIONS 2022

RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DE DÉLÉGATION CONCERNANT LA GESTION DU PADF

Alors que le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) réalise et coordonne la planification forestière et assume la gestion de l'aménagement durable des forêts du domaine de l'État, celui-ci a le pouvoir de déléguer certaines responsabilités aux MRC d'une même région administrative par la mise en place du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF).

Les MRC touchées par l'aménagement forestier en territoire public de la région des Laurentides désignent parmi elles une MRC responsable d'effectuer les tâches et mandats de l'Entente de délégation concernant la gestion du Programme d'aménagement durable des forêts. Alors que la dernière entente était arrivée à échéance le 31 mars 2021, les MRC d'Antoine-Labelle, des Laurentides, des Pays-d'en-Haut et d'Argenteuil ont reconduit l'Entente de fourniture de services professionnels affectant Antoine-Labelle, pour la troisième fois, à la gestion du PADF par l'entremise de son service de gestion intégrée des ressources naturelles (SGIRN).

ADOPTION DU SCHEMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE RÉVISÉ

La *Loi sur la sécurité incendie*, en vigueur depuis juin 2000, prescrit aux MRC la responsabilité d'élaborer un schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRSI), afin de mieux encadrer et d'améliorer la prévention, l'intervention et la planification en matière de sécurité incendie sur leur territoire de compétences. La MRCAL a produit un premier SCRSI, attesté en avril 2005, qui répondait au principal objectif du ministère de la Sécurité publique (MSP), soit de mettre en place de nouvelles conditions visant à améliorer le bilan national au chapitre des pertes humaines et matérielles dues aux incendies. Ainsi, le premier SCRSI brossait un portrait de la situation à l'échelle régionale et identifiait les mesures et moyens permettant d'optimiser la sécurité incendie, conformément aux exigences du MSP, uniquement en ce qui concernait les incendies de bâtiments.

Après plusieurs mois de travail en collaboration avec les services de sécurité incendie (SSI) du territoire, le SCRSI révisé a été attesté et permet de planifier la sécurité incendie pour l'ensemble des 17 municipalités et du vaste territoire non organisé. Ce schéma de couverture de risques en sécurité incendie découle d'un processus de planification rigoureux et obligatoire pour les MRC visant à assurer la sécurité incendie du territoire et à planifier les interventions.

Ainsi, le document brosse un portrait des différents SSI, en plus d'énoncer les objectifs à atteindre sur une visée de cinq ans en regard des trois grands enjeux de la protection incendie, soit l'analyse des risques, la prévention incendie et l'intervention afin d'assurer une meilleure sécurité des citoyens et des biens du territoire. En plus des incendies de bâtiments, la deuxième génération du SCRSI concerne d'autres risques, tels que la désincarcération, le sauvetage d'urgence en milieu isolé (SUMI) et l'assistance aux techniciens ambulanciers paramédicaux pour l'évacuation médicale de victimes.





PROJET CINÉMATOGRAPHIQUE DE MISE EN VALEUR DU P'TIT TRAIN DU NORD

La MRCAL, en collaboration avec la MRC des Laurentides, la MRC des Pays-d'en-Haut et la Ville de Saint-Jérôme, coordonne la production d'un grand projet cinématographique inter-MRC mettant en valeur l'histoire du P'tit Train du Nord à travers les Laurentides, d'hier à aujourd'hui, de Mont-Laurier à Saint-Jérôme.

Le documentaire, réalisé par le documentariste Jean-Nicolas Orhon, mettra en lumière la mémoire des gens qui ont connu le chemin de fer et le parc linéaire le P'tit Train du Nord à différentes époques et dans différents contextes. Ce projet structurant permettra le rayonnement de la région des Laurentides et du P'tit Train du Nord. Il aura également pour effet de renforcer le sentiment d'appartenance des citoyens à cette infrastructure et à son histoire, axe de développement important pour la région.

PROGRAMMES D'AIDE À L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

En vertu de la *Loi sur la Société d'habitation du Québec*, la MRC d'Antoine-Labelle a conclu une entente avec la Société d'habitation du Québec (SHQ) visant l'administration de quatre programmes d'amélioration de l'habitat sur le territoire, Programme RénoRégion, Programme d'adaptation de domicile, Programme pyrrhotite et Programme Petits établissements accessibles.

Dans le cadre du programme RénoRégion, plus précisément, la MRCAL a été chercher une enveloppe de 1 520 000 \$ à distribuer sur le territoire à des propriétaires fonciers pour la réalisation de divers travaux visant à corriger des déficiences majeures sur leur habitation. Cette enveloppe a permis d'aider environ 70 ménages à faibles revenus.

NOUVEAU SITE WEB

Datant de 2012 et redésigné en 2016, le site Internet précédent se devait d'être modernisé, d'actualiser son contenu et de favoriser le développement de ses services en ligne. En septembre 2022, la MRCAL a lancé son nouveau site Web. Ce projet numérique se veut inclusif pour tous les profils d'utilisateurs, néophytes à technocrates, tout en permettant de développer les outils en ligne à leur plein potentiel et faciliter leur utilisation.

L'objectif était de créer un outil de référence instinctif pour les usagers et leur permettre de trouver les informations recherchées facilement grâce à une architecture de contenu cohérente, un outil de recherche optimisé et intelligent, tout en ayant une capacité d'évolution constante. La MRCAL souhaitait également offrir une plateforme qui répond aux pratiques des internautes, soit la rapidité de recherche et la simplicité du contenu. De plus, l'organisation voulait proposer des fonctionnalités interactives et personnalisées pour bonifier l'expérience de navigation. Finalement, la MRCAL a profité de la création du nouveau site Web pour poursuivre son engagement d'offrir des services accessibles à ses citoyens et ses partenaires, en plus de faire de cette plateforme un carrefour des communications.

GRANDES RÉALISATIONS 2022

PROJETS SOUTENUS DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE À LA RESTAURATION PATRIMONIALE

Alors que la MRCAL concluait une entente de 3,2 M\$ avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC), en 2020, cette enveloppe budgétaire d'une grande importance pour le milieu permet de soutenir des interventions en faveur de la préservation du patrimoine immobilier de propriété privée et de propriété municipale.

Suivant son premier appel de projets dans le cadre du programme, s'étant déroulé à l'automne 2021, la MRCAL soutient financièrement 14 projets de restauration et de préservation patrimoniale, totalisant une aide financière de près de 1,8 M\$. Ce sont six projets de propriétés privées qui reçoivent des aides financières, afin de réaliser des travaux divers, notamment de la maçonnerie, de l'ornementation, de la réfection de toiture, du bardeau de cèdre et plus encore. Huit projets de propriétés municipales sont également soutenus financièrement visant la réalisation de travaux, d'études ou de services-conseils.

Ce premier appel de projets invitait les propriétaires d'immeubles patrimoniaux admissibles à faire une demande d'aide financière, afin de restaurer et préserver leur immeuble par des travaux, des études ou des services-conseils. Le second appel de projets a été lancé en août 2022. Les aides financières des projets retenus seront octroyées à l'hiver 2023.



PROJETS SOUTENUS DANS LE CADRE DE L'ENTENTE DE VITALISATION

Alors que la MRCAL lançait son premier appel de projets en novembre 2021 dans le cadre de son Entente de vitalisation du Fonds régions et ruralité (FRR) avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), le conseil de la MRCAL a supporté financièrement des projets de vitalisation du territoire par l'octroi d'aides financières totalisant 1 128 450 \$.

Ayant pour objectifs la réalisation de projets ou d'initiatives pour soutenir la vitalisation et l'amélioration de services ou d'équipements pour la population afin d'agir positivement sur la vitalité du territoire, l'appel de projets concernait les organismes municipaux, les communautés autochtones, les coopératives (excluant celles du secteur financier), les organismes sans but lucratif et les organismes de réseaux du milieu de l'éducation.

Neuf projets conventionnels et trois projets exceptionnels ont été retenus et s'inscrivent dans les axes de vitalisation, soit l'attractivité territoriale, l'emploi et la main-d'œuvre, le milieu de vie ou le tourisme dans différentes municipalités. Les projets constituent une initiative d'une durée limitée dans le temps, de nature ponctuelle et non récurrente, en plus de se réaliser sur le territoire de la MRCAL.

Le second appel de projets a été lancé en octobre 2022. Les aides financières des projets retenus seront octroyées au printemps 2023.

LES LOUANGES ET KLÔ PELGAG PRÉSENTÉS PAR LE COMITÉ JEUNESSE AD_VISION

Le 26 mai 2022, le comité jeunesse AD_Vision de la MRCAL présentait Les Louanges et Klô Pelgag à l'Espace Théâtre Mu-ni-Spec Mont-Laurier devant plus de 400 spectateurs. Cet événement a permis de remettre 4 000 \$ aux quatre Maison des jeunes du territoire.

C'est depuis l'hiver 2020 que le comité souhaitait organiser un spectacle par et pour les jeunes du territoire dans le cadre de la stratégie jeunesse de la MRCAL. Après l'annulation de l'événement initialement prévu en avril 2020, due à la situation pandémique, le comité jeunesse AD_Vision était de retour avec un spectacle unique, créé sur mesure. Les objectifs étaient de créer une occasion pour les jeunes d'échanger entre eux, de s'amuser et de participer à une activité culturelle leur étant directement destinée, après les deux années de confinement. L'événement se voulait également rassembleur pour les gens de tous âges, de tous les milieux et de toutes les municipalités du territoire. Du transport gratuit aller-retour était également offert pour que les gens puissent se déplacer aisément entre leur municipalité et l'Espace Théâtre. Ces navettes répon-daient également à un objectif d'écoresponsabilité, alors qu'elles permettaient de réduire les déplacements automobiles.

Cet événement a valu à la MRCAL une nomination comme finaliste pour le Prix Municipalité des Grands Prix de la culture des Laurentides 2022.



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

L'administration générale a pour mission de rendre des services de qualité à l'ensemble des cadres, des employés de la MRCAL et des municipalités, afin que chaque service puisse exercer sa mission adéquatement, de façon performante et sécuritaire. Elle assiste ainsi les différents services de l'organisation, les employés travaillant à l'administration générale et les organes décisionnels.

L'administration générale assure le bon fonctionnement du gouvernement de proximité en fournissant les informations nécessaires pour faciliter la prise de décision adéquate. Elle s'assure que les décisions reflètent, entre autres, le bien commun de l'organisation et du territoire, assure une éthique rigoureuse en minimisant les risques dans le respect des règles légales, du cadre budgétaire et des exigences des différents ministères et municipalités de qui elle hérite certains mandats et responsabilités.

REPRÉSENTATIVITÉ POLITIQUE ET DOSSIERS RÉGIONAUX

Au cours de l'année 2022, plusieurs programmes ou dossiers régionaux ont amené la MRC d'Antoine-Labelle à se montrer active et à représenter le territoire au sein de nombreux comités régionaux. Par cette participation rigoureuse ou par celle de ses élus, la MRCAL souhaite exposer ses particularités et ses besoins, veut se positionner à l'ensemble des Laurentides et du Québec, en plus de faire valoir ses projets auprès des différents programmes de subventions. En plus de ce rayonnement régional ou provincial, la MRC d'Antoine-Labelle participe également au développement ou au maintien des connaissances des partenaires du territoire.

RÉALISATIONS 2022

- Participer au déploiement de plusieurs ententes sectorielles avec différents partenaires et ministères;
 - Bureau du cinéma et de la télévision des Laurentides;
 - Carrefour bioalimentaire Laurentides;
 - Conseil de développement de l'excellence sportive des Laurentides;
 - Musée d'art contemporain des Laurentides;
 - Réseau des femmes des Laurentides;
 - Et plusieurs autres.
- Coordonner une rencontre avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) concernant les rôles et responsabilités des MRC;
- Participer aux différentes rencontres de la Coalition santé (le préfet);
- Participer aux rencontres et événements de la Table des préfets et des élus de la région des Laurentides;
- Participer aux rencontres des comités technique et directeur du Fonds régions et ruralité (FRR) – volet 1;
- Entamer des démarches, coordonnées avec le CLD d'Antoine-Labelle, quant au projet de sensibilisation de la chasse au chevreuil de 3 pointes minimum sur un côté (le préfet et le préfet suppléant);
- Participer à la consultation de la Corporation de développement communautaire des Hautes-Laurentides (CDCHL) concernant le développement social sur le territoire de la MRC et des Laurentides;
- Participer à des rencontres avec l'entreprise Northern Graphite et le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) concernant le projet minier à Rivière-Rouge.

ORIENTATIONS 2023

- Poursuivre la participation régionale aux rencontres de la Table des préfets et des élus de la région des Laurentides;
- Poursuivre la collaboration aux différentes ententes sectorielles toujours en vigueur;
- Participer au déploiement de nouvelles ententes sectorielles, dont;
 - Parc linéaire le P'tit Train du Nord;
 - Carrefour bioalimentaire Laurentides;
 - Écoute agricole Laurentides.
- Participer à différents projets en collaboration avec certaines MRC partenaires de la région des Laurentides, dont une étude sur l'habitation abordable et la faisabilité énergétique;
- Poursuivre la participation des comités technique et directeur du FRR – volet 1.

ADMINISTRATION

Étant pluridisciplinaire, la MRC, dans le cas de différents mandats, peut être appelée à réaliser différents dossiers servant au bon déroulement de l'organisation ou de ses mandats.

RÉALISATIONS 2022

- Tenir des rencontres informatives sur les services et mandats de la MRCAL à certains conseils municipaux, suivant les élections municipales de novembre 2021;
 - L'Ascension;
 - Nominique;
 - Lac-du-Cerf;
 - Kiamika;
 - Ferme-Neuve;
 - Lac-Saint-Paul;
 - Sainte-Anne-du-Lac.
- Lancer l'appel d'offres pour l'élaboration d'une planification stratégique;
- Mettre en place d'une nouvelle politique des actifs informatiques et de nouvelles procédures à cet effet, dont la double authentification et Office 365; Entamer les réflexions quant aux besoins informatiques de l'équipe géomatique;
- Tenir des rencontres avec les directions générales et greffiers des municipalités;
- Former un comité d'analyse sur les comités et délégations et adopter les modifications recommandées;
- Procéder à l'abolition du Fonds d'investissement économique de la MRCAL.

ORIENTATIONS 2023

- Réaliser une activité de consultation auprès du conseil de la MRC, afin de définir les dossiers et mandats prioritaires;
- Tenir deux à trois rencontres avec les directions générales et greffiers des municipalités;
- Mettre en place un processus de signature numérique quant à la gestion du greffe;
- Acquérir les outils ArcGIS Serveur et procéder à la migration;
- Adapter les nouvelles obligations légales, suivant l'adoption de la *Loi sur la langue officielle et commune du Québec*, le français;
- Coordonner la révision du Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL);
- Créer un fonds dédié pour les urgences et les imprévus quant à la gestion courante de la MRC avec les résiduels de l'abolition du fonds d'investissement économique de la MRCAL;
- Voir à la mise en place d'un projet en lien avec le Programme de mise en valeur d'Hydro-Québec;
- Mettre en place une grille d'analyse et une période de dépôt pour les demandes d'aides financières déposées par les organismes;
- Réaliser les démarches de mise à jour de la situation linguistique de la MRC, comme demandé par l'Office québécois de la langue française.
- Analyser les besoins quant au système téléphonique de la MRC.

ACCÈS À L'INFORMATION ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

En tant qu'organisation publique, la MRCAL est assujettie à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*. Le 22 septembre 2022 est entrée en vigueur la Loi 25 modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels. Cette Loi demande la mise en œuvre progressive de mesures, jusqu'en 2024.

RÉALISATIONS 2022

- Constituer un Comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels;
- Mettre en place les nouvelles obligations en lien avec la *Loi sur l'accès à l'information*.

ORIENTATIONS 2023

- Poursuivre l'adoption des nouvelles mesures en lien avec la *Loi sur l'accès à l'information*;
- Adopter et diffuser un cadre de gouvernance en matière de protection des renseignements personnels;
- Adopter et diffuser une politique de confidentialité.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

RESSOURCES HUMAINES

Au sein de son organisation, la MRCAL jouit de l'expertise de plus de 50 employés. Par la mise en place de nouveaux services ou par la création de projets, l'embauche et le remplacement de ressources sont et demeureront des dossiers essentiels au bon fonctionnement de l'institution.

RÉALISATIONS 2022

- Tenir l'activité de présentation du rapport annuel 2021 et de la planification 2022 auprès de l'équipe de la MRCAL;
- Procéder au réaménagement des salles Pierre-Borduas et des Préfets, afin d'optimiser l'usage d'outils technologiques;
- Intégration de nouveaux outils informatiques, afin d'informatiser davantage les méthodes de travail;
- Tenir une rencontre de santé et sécurité au travail avec l'ensemble des employés;
- Réaliser un sondage auprès des employés concernant la pratique du télétravail;
- Offrir des formations sur l'outil Office 365;
- Réfléchir quant à la continuité du service d'ingénierie au sein de l'organisation;
- Réaliser des plans de relève;
- Inaugurer la salle Diane Ayotte.
- Procéder à l'embauche et la nomination de différents employés, dont :
 - Chargé de projets PADF (application interne sur un poste disponible);
 - Agente de vitalisation (remplacement d'un congé temporaire);
 - Inspecteur adjoint des bâtiments en territoire non municipalisé;
 - Greffière adjointe;
 - Trois techniciens en évaluation foncière;
 - Adjointe administrative réceptionniste (départ à la retraite);
 - Technicienne en comptabilité (départ à la retraite);

ORIENTATIONS 2023

- Élaborer le plan de relève pour pourvoir certains départs à la retraite;
- Mettre en place les nouvelles exigences en lien avec la santé-sécurité au travail et voir à la réalisation des actions du comité, afin de répondre aux exigences définies dans la Politique Santé et sécurité;
- Réaliser un sondage auprès des employés sur les données démographiques et les ressources internes;
- Mettre en place des rencontres d'étonnement;
- Offrir de la formation sur les pratiques d'archivage et réfléchir aux méthodes;
- Maintenir une rencontre annuelle de santé-sécurité au travail avec l'ensemble des employés.

FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ

Dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR), le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) accorde d'importantes sommes annuellement à la MRCAL dans différents volets de son programme de soutien, et ce, pour les années 2020 à 2024.

RÉALISATIONS 2022

Volet 1 – Soutien au rayonnement des régions

Ce volet permet au MAMH d'appuyer financièrement la réalisation de projets mobilisateurs qui auront un impact sur le territoire des Laurentides. Ces projets doivent cadrer dans les thématiques suivantes : réseau cyclable laurentien, réseau des parcs régionaux et espaces verts, environnement, économie, transport et habitation. En ce sens, en 2022, des projets porteurs ont été déposés par la MRCAL pour évaluation, notamment pour soutenir et mettre en valeur le P'tit Train du Nord et ses infrastructures. Pour être admissibles, les projets doivent être réalisés sur le territoire de la région administrative des Laurentides et concorder avec des thématiques régionales, en plus de rayonner et générer des retombées dans plus d'une MRC. Finalement, les projets ne doivent pas entrer en contradiction avec une politique gouvernementale ou une mesure approuvée par le Conseil du trésor ou le gouvernement du Québec ni couvrir une activité déjà financée et respecter le cadre légal et réglementaire en vigueur.

Volet 3 – Signature et innovation

Rappelons que la MRCAL recevait une aide financière totale de 1 261 065 \$ du MAMH pour cinq ans, afin de soutenir le développement d'un secteur dans lequel le territoire se distingue et pour mettre en place des initiatives misant sur l'innovation. À cette enveloppe s'ajoute la contribution de la MRC d'Antoine-Labelle, soit 252 213 \$ pour cinq ans à même ses budgets.

Depuis 2020, la MRCAL travaille en collaboration avec la firme BESIDE et le CLD d'Antoine-Labelle pour développer son projet Signature innovation. Alors que le conseil de la MRCAL identifiait le créneau aventure-nature comme prioritaire pour le territoire, le projet développé consiste en la connectivité durable entre les 17 municipalités de la MRCAL et ses positionnements distinctifs estival et hivernal. La MRCAL assure le volet administratif de l'entente avec le MAMH et le CLD d'Antoine-Labelle est responsable de la réalisation, soit du suivi du plan d'action et du suivi budgétaire du projet.

Pour poursuivre la réalisation du projet, la MRCAL a réalisé les actions suivantes en 2022 :

- Définir et adopter le projet final, soit un parcours de mobilité durable sur le territoire par la mise en place de trajets de vélo de gravel reliant l'ensemble des municipalités avec les parcs régionaux et de circuits canotables sur les rivières, en plus de bulles d'hébergements expérientiels minimalistes.
- Déposer le devis du projet au MAMH pour adoption;
- Signer l'entente entre la MRCAL et le MAMH, à la suite de l'acceptation du devis;
- Nommer le comité de gestion du projet et tenir la première rencontre pour échanger sur le projet, le plan de travail et la coordination entre les différents intervenants impliqués.

Volet 4 - Vitalisation

La MRCAL reçoit également une aide financière de 1 224 792 \$ annuellement du MAMH pour encourager la mobilisation des élus et des administrations municipales pour faire face aux défis de la vitalisation à favoriser la collaboration entre l'appareil gouvernemental régional, les MRC et les municipalités locales, à appuyer la réalisation de démarches et d'initiatives de vitalisation et à améliorer les services ou les équipements pour la population par la réalisation de projets portant sur les plans économique, social, touristique ou culturel. La MRCAL contribue également à la hauteur de 612 369 \$ pour 5 ans à même ses budgets. L'organisation a rempli plusieurs de ses premières obligations et responsabilités contenues à l'entente et préalables au lancement de l'appel de projets. En ce sens, en 2022, les actions suivantes ont été réalisées :

- Analyser les projets reçus par les comités consultatif et de vitalisation dans le cadre du premier appel de projets;
- Octroyer les aides financières aux projets retenus dans le cadre de l'appel de projets 2021;
- Procéder à la rédaction et la signature des premières conventions d'aide financière;
- Lancer le deuxième appel de projets.

Projets soutenus

Nom du projet conventionnel	Porteur de projet	Montant accordé
Abri permanent à la Gare de Nominigüe	Gare de Nominigüe	55 000 \$
Zone jeunesse Desjardins – Skatepark	Municipalité de Chute-Saint-Philippe	75 000 \$
Centre éducatif éclaté en milieu forestier	Société de développement du réservoir Kiamika	100 000 \$
Parc intergénérationnel – lieu rassembleur	Municipalité de Lac-du-Cerf	100 000 \$
Mise en valeur d'un attrait naturel en plein cœur de la ville	Ville de Mont-Laurier	100 000 \$
Étude de faisabilité pour le développement d'un réseau de bornes de recharge pour le transport électrique cyclable et automobile	TACAL	10 000 \$
Revitalisation du centre urbain	Municipalité de Ferme-Neuve	100 000 \$
Activités de préfaçabilité pour la réalisation d'un projet de construction de logements sociaux	Maison Lyse-Beauchamp	90 450 \$
Activités de prédémarrage pour la construction de résidences pour personnes âgées typiques	Défi autonomie	100 000 \$
	<i>Sous-total</i>	<i>730 450 \$</i>
Nom du projet exceptionnel	Porteur de projet	Montant accordé
Construction du relais de la Montagne du Diable	Parc régional Montagne du Diable	250 000 \$
Relance et rénovation de l'abattoir	Coopérative de solidarité des éleveurs des Hautes-Laurentides	150 000 \$
Construction du chalet d'accueil	Centre plein-air de Mont-Laurier	150 000 \$
	<i>Sous-total</i>	<i>550 000 \$</i>
	Total	1 128 450 \$

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

ORIENTATIONS 2023

Volet 1 – Soutien au rayonnement des régions

- Voir aux projets à prioriser et à déposer pour 2023;
- Voir avec la Ville de Rivière-Rouge à définir un projet de mise en valeur de la gare, suivant l'analyse des projets;
- Procéder aux appels d'offres et aux travaux, suivants les acceptations des projets 2022 retenus.

Volet 3 - Signature et innovation

- Procéder aux rencontres du comité de gestion, le cas échéant;
- Rédiger et adopter le cadre de gestion et les règles de fonctionnement;
- Former un comité de mise-en-œuvre;
- Détailler le plan de mise en œuvre;
- Procéder à la reddition de compte au MAMH suivant l'entente.

Volet 4 - Vitalisation

- Analyser par les comités consultatif et de vitalisation les projets reçus dans le cadre du 2e appel de projets;
 - 20 projets conventionnels reçus;
 - 7 projets exceptionnels reçus.
- Adresser les demandes d'avis au MAMH pour les projets exceptionnels du 2e appel de projets;
- Recommander au conseil de la MRCAL les projets retenus et octroyer les aides financières;
- Rédiger et signer les protocoles d'entente;
- Réaliser la reddition de compte des projets du 1er appel de projets et procéder aux autres redditions requises par le MAMH dans le cadre du programme;
- Lancer le troisième appel de projets.

COUR MUNICIPALE

La Cour municipale de la MRC d'Antoine-Labelle assume la gestion des constats en matière pénale en ce qui concerne les infractions aux différents règlements municipaux (urbanisme, sécurité, paix et bon ordre, stationnement et circulation, etc.). La cour municipale a également compétence quant aux constats émis sur les chemins municipaux par la Sûreté du Québec (SQ) en application à certaines lois québécoises, tels que le *Code de la sécurité routière*, la *Loi sur les véhicules hors routes* et la *Loi sur les propriétaires, les exploitants et les conducteurs de véhicules lourds*. Elle gère également les constats d'infraction émis par la SQ sur les routes numérotées traversant le territoire des municipalités participantes. De plus, elle a également compétence relativement aux dossiers en matière civile concernant les recours intentés en vertu d'un règlement, d'une résolution ou d'une ordonnance de la municipalité pour le recouvrement d'une somme d'argent due à raison notamment de taxe, licence, tarif, droit, compensation ou permis.

Les auditions de la cour municipale ont lieu à la salle des Préfets de la MRC d'Antoine-Labelle. Depuis septembre 2017, la cour municipale est sous la présidence de l'Honorable Catherine Haccoun ainsi que sous la présidence de l'Honorable Michel Lalonde.

RÉALISATIONS 2022

- Tenir 17 séances de la cour municipale;
- Abolir les frais de transaction pour les paiements reçus via Constat Express;
- Tenir une formation aux nouveaux élus en regard au rôle de l'administration municipale dans un processus judiciaire;
- Créer un calepin des libellés des règlements municipaux harmonisés, à l'intention de la Sûreté du Québec;
- Poursuivre la mise en place des moyens technologiques pour les auditions des séances de la cour municipale.

17 séances

3 283 constats émis

1 054 dossiers ouverts

1 305 jugements rendus
(incluant certains dossiers
des années antérieures)

Poursuivant	Constats d'infraction émis				Cheminement des constats			Cheminement des dossiers à la cour			
	CSR-VHR	RGM	TOTAL	Payés dans 30 jours	Dossiers transférés à la cour	TOTAL	Acquittés / retirés	Contestés / coupables	Jugements par défaut	Décisions à venir	TOTAL
Chute-Saint-Philippe	2	9	11	1	6	7	2	1	2	5	10
Ferme-Neuve	87	69	156	66	53	119	4	11	31	44	90
Kiamika	3	2	5	1	1	2	1	0	0	3	4
La Macaza	33	6	39	25	3	28	2	1	0	11	14
Lac-des-Écorces	36	12	48	26	20	46	3	6	11	2	22
Lac-du-Cerf	3	0	3	3	0	3	0	0	0	0	0
Lac-Saguay	38	5	43	30	11	41	2	5	5	1	13
Lac-Saint-Paul	1	0	1	1	0	1	0	0	0	0	0
L'Ascension	13	2	15	2	11	13	1	0	8	4	13
Mont-Saint-Michel	16	1	17	12	3	15	0	0	2	3	5
Nominingue	40	24	64	24	25	49	3	8	7	22	40
Notre-Dame-de-Pontmain	1	4	5	3	0	3	0	0	0	2	2
Notre-Dame-du-Laus	41	2	43	18	16	34	1	1	9	14	25
Sainte-Anne-du-Lac	8	1	9	1	7	8	0	3	1	4	8
Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles	4	3	7	3	3	6	0	0	2	2	4
Rivière-Rouge	408	94	502	240	169	409	7	30	113	112	262
MRC d'Antoine-Labelle	0	1	1	0	0	0	0	0	0	1	1
Procureur général du Québec	2314	n/a	2314	1472	726	2198	16	119	513	194	842
Total	3 048	235	3 283	1 928	1 054	2 982	42	185	704	424	1 355

CSR : Code sécurité routière

VHR : Véhicule hors route

RGM : Règlement municipal

Comparativement à l'année 2021, la cour municipale de la MRC d'Antoine-Labelle a connu une baisse des constats d'infraction émis de 4,84 %. De plus, depuis l'uniformisation du règlement sur les systèmes d'alarme, l'application de celui-ci par les personnes autorisées et la gestion des infractions de fausses alarmes par la cour municipale débutée en 2019, plusieurs constats d'infraction et avertissements de première fausse alarme ont été émis. Ceci a une incidence positive sur les appels logés à la Sûreté du Québec. Ainsi, en 2019 seulement 17 constats ont été émis comparativement à 94 en 2022.

	2019	2020	2021	2022
Avertissements de première fausse alarme	108	115	202	136
Constats d'infraction	17	103	58	94

Rappelons que cette initiative de la MRCAL visait à uniformiser l'application et la gestion de cette réglementation qui était, auparavant, assumée par la SQ, en plus de réagir au nombre important d'appels liés aux fausses alarmes. Cette initiative a également permis aux personnes autorisées par les municipalités de s'intégrer à la gestion.

Dans le cadre des nouveaux règlements harmonisés relatifs aux animaux domestiques, 15 constats ont été émis en 2022.

Ces différentes statistiques démontrent la pertinence de la Cour municipale pour les municipalités de même que l'efficacité de son fonctionnement.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

ORIENTATIONS 2023

- Tenir 18 séances de la cour municipale;
- Mettre en place un projet d'uniformisation des règlements municipaux sur les nuisances;
- Effectuer le travail préparatoire à l'implantation de la billetterie électronique de la Sûreté du Québec;
- Entamer la réflexion quant à la remise aux Parcs régionaux des amendes perçues à la suite de l'émission d'un constat d'infraction sur leur territoire;
- Offrir une formation aux officiers et employés municipaux quant à l'émission des constats d'infraction d'urbanisme et au traitement des dossiers avec la cour, incluant l'application de la réglementation uniformisée sur les systèmes d'alarme par les services de sécurité incendie.

BRANCHER ANTOINE-LABELLE

Le projet Brancher Antoine-Labelle a pour objectif, en incluant la nouvelle phase 3, de fournir à 17 191 foyers et commerces une connexion Internet haute vitesse, ce qui représente près de 99 % des immeubles admissibles n'ayant pas déjà cet accès. Le projet, s'échelonnant jusqu'au printemps 2023, comporte plusieurs étapes cruciales à sa réalisation. Brancher Antoine-Labelle est rendu possible grâce au financement de 38 M\$ des gouvernements fédéral et provincial et d'un règlement d'emprunt de 24 M\$ remboursable collectivement.

RÉALISATIONS 2022

- Terminer le déploiement de la fibre optique dans les municipalités de la phase 1 selon l'obtention des permis d'attache aux structures de soutènement;
- Poursuivre le déploiement de la fibre optique dans les municipalités de la phase 2 selon l'obtention des permis d'attache aux structures de soutènement;
- Poursuivre l'entente de service avec la Coopérative de télécommunication d'Antoine-Labelle (CTAL) pour l'opération du réseau et la desserte des clients;
- Poursuivre le contrat à Stantec pour la conception de l'ingénierie de la phase 3;
- Poursuivre le contrat avec Cima+ pour la conception de l'ingénierie des phases 1 et 2 et la prolongation de ces phases;
- Procéder à des demandes de service de localisation au niveau des excavations de la fibre optique et octroi de contrat pour les demandes de 2022 et celles de 2023;
- Participer, avec la CTAL, à un mandat visant à déterminer le meilleur mode de partage des redevances entre la CTAL et la MRC;
- Participer à la Table de coordination pour faciliter la réalisation de projets d'accès à Internet haute vitesse permettant la mise sur pied de mesures d'allègements dans le traitement des demandes de permis.

1 900

kilomètres de fibres optiques déployées dans les phases 1 et 2 du projet (95 % des phases)

14 500

résidences desservies, dont la moitié sont membres de la CTAL (85 % du projet global)

10

kilomètres de fibres optiques déployées dans la phase 3 du projet (20 % de la phase)

8 300

résidences bénéficient des services



ORIENTATIONS 2023

- Terminer le déploiement de la fibre optique dans les municipalités de la phase 2;
- Déposer l'ensemble des demandes de permis aux propriétaires des structures de soutènement de la phase 3;
- Poursuivre l'entente avec la CTAL pour la construction d'une partie de la phase 3;
- Terminer le déploiement de la fibre optique de la phase 3;
- Poursuivre l'entente de service avec la CTAL et voir à sa mise à jour pour l'opération du réseau et la desserte des clients;
- Poursuivre les analyses de conformité du réseau;
- Procéder à la libération des retenues prévues aux contrats de déploiement du réseau;
- Procéder à des demandes de service de localisation au niveau des excavations de la fibre optique pour 2024;
- Élaborer un plan d'intervention en cas d'urgence du réseau de la MRC et présenter aux municipalités;
- Mettre en place le plan d'entretien et de remplacement du réseau et les outils de suivi;
- Procéder à l'officialisation des différentes servitudes requises;
- Définir le cahier des actes et des procédures;
- Définir et terminer le scénario à prioriser pour l'établissement des redevances entre la CTAL et la MRC;
- Procéder aux redditions de comptes requises par les gouvernements;
- Procéder au financement du projet par le biais d'émission de dettes à long terme

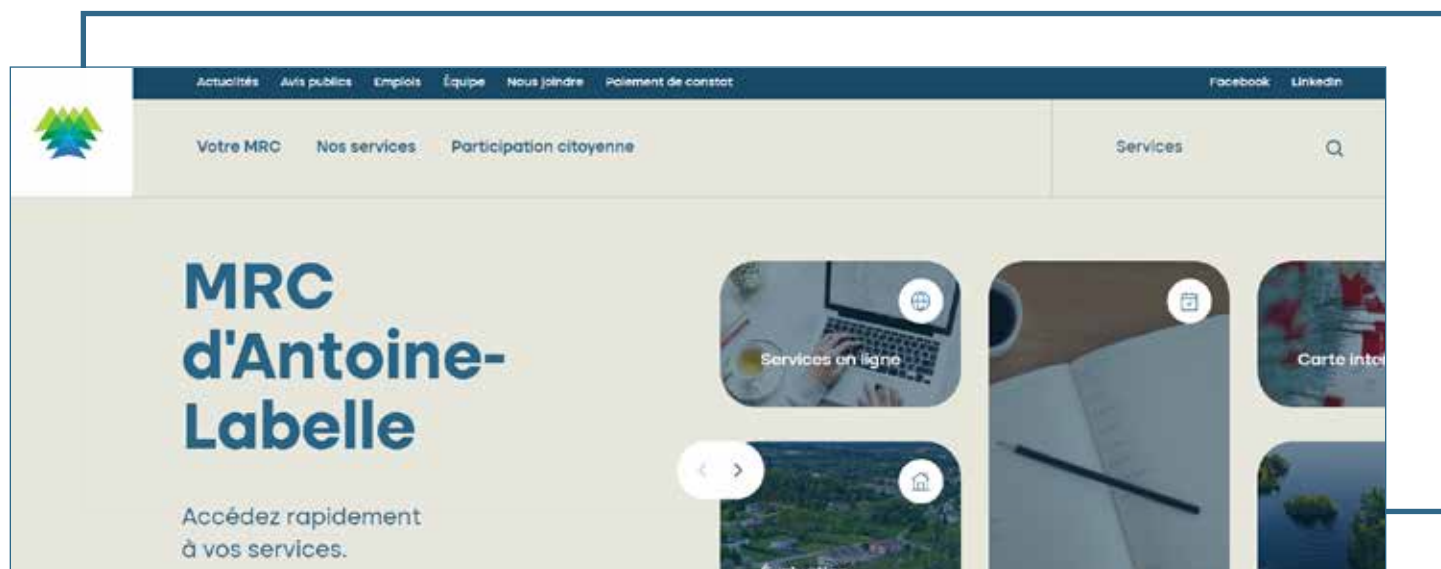
COMMUNICATION

Les communications de la MRC d'Antoine-Labelle permettent à l'organisation de se positionner en tant qu'institution essentielle et innovatrice par le partage d'information sur ses dossiers, ses projets et ses activités. Les communications favorisent également la visibilité et la notoriété de la MRC au sein de sa communauté, en plus de la faire rayonner à l'extérieur du territoire.

RÉALISATIONS 2022

Communications générales

- Créer, rédiger et élaborer les différents outils de communication pour les multiples projets et dossiers des services de la MRCAL;
- Accompagner les employés ou les élus dans les actions de relations publiques de la MRCAL;
- Poursuivre les actions de visibilité de l'organisation et de ses différents dossiers;
- Tenir et coordonner les chroniques radio hebdomadaires Ma région en action sur les ondes de CFLO FM;
- Coordonner la création, rédiger et lancer le nouveau site Web;
- Lancer et coordonner un appel de proposition dans le cadre du renouvellement des enseignes aux entrées du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle en y intégrant l'image de marque de L'Autre Laurentides;
- Collaborer à l'élaboration d'une marque et d'une signature régionales pour les Laurentides, projet administré par la MRC de Thérèse-De Blainville.



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Démarche d'attractivité L'Autre Laurentides

- Réaliser plusieurs présentations pour exposer la démarche à des partenaires ou des collaborateurs;
- Élaborer et coordonner les différentes campagnes de leads qualifiés de L'Autre Laurentides :
 - Publicité à formulaire instantané;
 - Immersion en famille durant la semaine de relâche;
 - Capsules informatives pour entreprendre une migration;
- Élaborer la stratégie de contenu des réseaux sociaux de la démarche;
- Élaboration et coordination du blogue Originalité collective sur la plateforme Web;
- Participer à la saison 1 du balado On le fait ! de Visages régionaux en collaboration avec Ohdio Radio-Canada, en plus de participer à la création de contenu sur la plateforme Web parallèle destinée à la mise en valeur des régions;
- Coordonner la boutique en ligne éphémère et la deuxième période de mise en vente du printemps 2022;
- Coordonner la création d'un récit multimédia du partenaire de la campagne 1 mois en télétravail, Ô Lac des Îles;
- Réaliser l'Expo territoire sur le parc linéaire le P'tit Train du Nord;
- Coordonner les campagnes en partenariat avec des secteurs ciblés sur le territoire :
 - Immigration – Zone Emploi d'Antoine-Labelle;
 - Secteur manufacturier – SADC d'Antoine-Labelle.
- Coordonner l'événement feu rassembleur festif à Rivière-Rouge, en collaboration avec le comité jeunesse AD_Vision et Zone Emploi d'Antoine-Labelle;
- Développer la boîte à outils des partenaires, afin de clarifier les possibilités d'utilisation de la marque à plus grande échelle;
- Créer une page Web pour diffuser les épisodes de l'émission de radio Culture alternative sous forme de balado;
- Créer et distribuer des drapeaux et des pochoirs de L'Autre Laurentides à l'ensemble des municipalités du territoire, afin d'augmenter la visibilité de la marque;
- Créer et déployer une infolettre régionale pour les partenaires, afin de les tenir informer des avancements de la démarche d'attractivité;
- Participer à un groupe de co-développement avec les autres régions ayant déployé une stratégie d'attractivité, afin d'échanger sur les bonnes pratiques et partager les expertises.



ORIENTATIONS 2023

Communications générales

- Poursuivre le développement de divers outils de communication en fonction des besoins des différents services de la MRCAL;
- Poursuivre l'accompagnement dans les actions de relations publiques et de visibilité de l'organisation;
- Tenir et coordonner les chroniques radio hebdomadaires Ma région en action sur les ondes de CFLO FM;
- Finaliser le projet d'implantation des nouvelles enseignes aux entrées du territoire;
- Développer un intranet pour différents services et comités de la MRCAL;
- Créer un portail culturel et patrimonial dans le cadre de l'Entente de développement culturel (EDC) 2021-2023 de la MRCAL et du ministère de la Culture et des Communications (MCC) en collaboration avec l'agente de développement culturel et du territoire et l'agente de développement en patrimoine immobilier;
- Créer une campagne pour souligner les 40 ans de la MRCAL;
- Assurer la visibilité de certains projets de partenaires soutenus par la MRCAL.

Démarches d'attractivité L'Autre Laurentides

- Développer une nouvelle stratégie de contenu des réseaux sociaux;
- Coordonner le positionnement de la marque sur un grand média;
- Participer à la saison 2 du balado On le fait ! de Visages régionaux;
- Participer à la création de nouvelles campagnes de leads qualifiés pour générer de nouvelles audiences;
- Participer à la promotion et la diffusion du nouveau portail emploi de Zone Emploi;
- Collaborer au projet de Salon de l'emploi décentralisé avec Zone Emploi, dans le cadre du projet régional Laurentides en emploi;
- Collaborer au projet du CISSS des Laurentides Un été signé L'Autre Laurentides;
- Développer et coordonner la campagne en partenariat découlant du PDZA de la MRCAL;
- Développer une boîte à outils des partenaires pour faciliter et uniformiser l'utilisation de la marque;
- Participer à différents salons et événements de recrutement en collaboration avec Zone Emploi d'Antoine-Labelle;
- Créer de l'affichage public pour étendre la visibilité de la marque par la réutilisation de l'Expo territoire et des pochoirs, en plus de préparer de l'information à diffuser aux municipalités pour faciliter la compréhension de la démarche et leur permettre de l'exposer à leur population;
- Coordonner la tenue de feux rassembleurs dans trois municipalités différentes du territoire;
- Poursuivre la création et la diffusion de l'infolettre aux partenaires;
- Tenir les différentes rencontres nécessaires à l'évolution des différents projets, soit avec le comité attractivité et les municipalités.

CULTURE

En 2013, la MRC adoptait sa première politique culturelle sous quatre grandes orientations inspirées des enjeux soulevés par la communauté culturelle et les citoyens : l'intervention culturelle et le développement économique, le soutien à l'action culturelle, la participation de la population à la culture et l'identité culturelle et le rayonnement régional.

Le mandat de la MRCAL en développement culturel consiste à travailler en partenariat avec le milieu culturel et les municipalités afin de mettre en œuvre le plan d'action élaboré dans le cadre de l'Entente de développement culturel (EDC) avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC), afin de maximiser et diversifier l'offre culturelle sur le territoire tout en respectant les objectifs et orientations déterminés dans la politique culturelle.

RÉALISATIONS 2022

L'année 2022 a été marquée par le démarrage de grands projets pour le développement culturel local qui verront leur aboutissement en 2023 dont :

- Réaliser les travaux préparatoires à l'élaboration de la prochaine Politique culturelle et patrimoniale de la MRC;
- Octroyer le contrat au réalisateur du grand projet P'tit Train du Nord, d'hier à aujourd'hui et débiter les tournages;
- Entamer la réalisation d'un projet d'intégration d'une œuvre d'art publique au Parc régional du Poisson blanc à Notre-Dame-du-Laus.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Mais également la réalisation de plusieurs projets à travers la MRCAL :

- Intégrer un panneau d'interprétation patrimonial à Nominique;
- Collaborer au projet de mise en valeur des arts littéraires par l'ajout d'un volet virtuel au Salon du Livre de Notre-Dame-de-Pontmain pour le milieu scolaire;
- Poursuivre le projet Raccords Culturels dans les bibliothèques participantes, en collaboration avec Zone Emploi d'Antoine-Labelle;
- Soutenir le projet de médiation culturelle – Petite enfance à Rivière-Rouge;
- Collaborer au projet de mise en valeur du travail d'un artiste multidisciplinaire local (M. Guy Laliberté), via une exposition de type art public dans un parc de la municipalité;
- Financer une activité de sensibilisation au patrimoine religieux dans le cadre de la grande traite culturelle des gosseux, conteux et patenteux de Nominique.



Dans le cadre de la Politique de soutien aux organismes culturels de la MRCAL, l'appel de dossiers 2022 a permis de recevoir plusieurs propositions intéressantes et innovantes. Les organismes culturels suivants ont été soutenus à la suite de l'analyse des dossiers :

1. Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides pour le projet Fenêtre sur le passé;
2. Artistes de chez nous pour le projet Sorties Nomades;
3. Ligue d'improvisation de Mont-Laurier pour le projet Formation et bonification équipement;
4. Chœur Entramis pour le projet Reprendre son souffle en Chœur.

ORIENTATIONS 2023

- Lancer le 6e appel de projets dans le cadre de la Politique de soutien aux organismes culturels, avec un budget bonifié de 5 000 \$, portant l'enveloppe totale à 20 000 \$;
- Dévoiler la nouvelle Politique culturelle et patrimoniale de la MRCAL, accompagnée d'un plan d'action;
- Dévoiler la mise à jour de la Politique de soutien aux organismes culturels en vue de l'appel 2024;
- Lancer le documentaire portant sur le P'tit Train du Nord;
- Dévoiler le projet de contes balado pour enfants;
- Démarrer les projets de la dernière année de l'EDC 21-23 conclue avec le MCC, tels que :
 - Intégration de la culture et du patrimoine au Parc régional Réservoir Kiamika;
 - Salon des artistes et artisans à Lac-Saguay;
 - Exposition d'art environnemental à Notre-Dame-du-Laus;
 - Projet de médiation culturelle avec les aînés;
 - Programmation d'activités de médiation culturelle dans les bibliothèques;
 - Réalisation d'un circuit patrimonial sur la rivière Kiamika dans la municipalité de Kiamika.
- Procéder au renouvellement de l'EDC 2024-2026 avec le MCC.

PATRIMOINE

En 2021, les MRC se sont vues attribuer plus de responsabilités concernant le patrimoine immobilier, tel l'obligation de produire et mettre à jour un inventaire des immeubles datant d'avant 1940 ayant un intérêt patrimonial. En plus de répondre à ces responsabilités, la MRCAL vise à préserver et restaurer son patrimoine immobilier en les aidant financièrement par le Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier. Elle cherche aussi à sensibiliser et à éduquer la population sur les diverses formes du patrimoine autant matériel (immeubles et documents) qu'immatériel (savoir-faire, pratiques et expressions) par une variété d'actions.

Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier

Annoncée en 2020, la MRCAL a obtenu une aide financière de 3 175 000 \$, répartie sur trois ans, faisant partie de l'enveloppe totale de 51,6 M\$ du Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier du ministère de la Culture et des Communications (MCC). Ce programme vise à la connaissance, à la mise en valeur, à la protection et à la transmission du patrimoine immobilier du territoire. Ces sommes permettent de procéder à :

- La restauration de bâtiments patrimoniaux de propriété privée;
- La restauration de bâtiments patrimoniaux de propriété municipale;
- L'embauche d'un agent de développement en patrimoine immobilier pour une durée de 3 ans.

En priorisant ainsi la sauvegarde de bâtiments patrimoniaux dans les villes et les villages, le gouvernement veut mobiliser l'ensemble des citoyens pour la conservation du patrimoine et participer à l'embellissement du Québec. Il répond par ailleurs aux besoins des municipalités et des MRC en matière d'expertise et de subventions.

Programme de caractérisation des immeubles et secteurs à potentiel patrimonial

Annoncée le 17 juin 2021, la MRCAL a obtenu une aide financière de 41 250\$ pour la réalisation de démarches préparatoires à la constitution d'inventaire de patrimoine immobilier. Dans le cadre de ce programme, la MRCAL produira une étude des phases d'occupation du territoire. Une bibliographie commentée des ouvrages concernant l'histoire de la MRC, des fiches sur les personnages et groupes historiques de la région ainsi qu'une liste des mesures urbanistiques seront également produites. L'ensemble de cette documentation augmentera les connaissances de la MRCAL à propos de son territoire.



Crédit photos : Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

RÉALISATIONS 2022

- Adopter une première programmation du PSMMPI volet 1A et 1B;
- Réaliser les suivis des projets dans le cadre du PSMMPI Volet 1A et 1B, soit la signature des ententes d'aide financière, la visite de deux chantiers et premiers versements;
- Participer au renouvellement de la politique culturelle et patrimoniale dans le cadre de l'EDC 21-23, en collaboration avec l'agente de développement culturel et du territoire;
- Produire un cahier d'histoire et de coloriage destiné aux élèves du 3e cycle du primaire dans le cadre de l'EDC 21-23, dont la distribution sera réalisée en 2023;
- Rédiger un publiportage Lumière sur le patrimoine paru dans l'édition du 22 juin 2022 dans l'Info de la Lièvre et l'Info de la Rouge dans le cadre de l'EDC 21-23;
- Tenir l'événement Raconte-moi...La gare de Nominique le 1er octobre 2022 dans le cadre de l'EDC 21-23;
- Octroyer un contrat pour la modélisation numérique du pont km 198 dans le cadre de l'EDC 21-23;
- Déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Programme de caractérisation des immeubles et secteurs à potentiel patrimonial;
- Octroyer un contrat pour des services d'architecture pour travaux à l'édifice Émile-Lauzon.

Projets soutenus 2022

Nom du projet – volet propriété privée (1A)	Travaux	Montant autorisé
Banque d'Hochelaga, Mont-Laurier	Maçonnerie et l'ornementation	245 087,70 \$
Hôtel Isaïe-Godmer, Ferme-Neuve	Réfection de la toiture et de la maçonnerie	220 405 \$
Cathédrale, Mont-Laurier	Maçonnerie	158 111,40 \$
Premier bureau de poste, Mont-Laurier	Maçonnerie	136 510,80 \$
Maison Alix-Bail, Mont-Laurier	Toiture en bardeau de cèdre	45 271,41 \$
Maison Morissette, Rivière-Rouge	Clôture et barrière d'entrée	17 694 \$
	<i>Sous-total</i>	<i>823 080,31 \$</i>
Nom du projet – volet propriété municipale (1B)	Porteur de projet	Montant autorisé
Ancienne Abbaye des moniales bénédictines, Mont-Laurier	Restauration des divers éléments d'origine : fenêtres et galerie	513 300 \$
Édifice Émile-Lauzon, Mont-Laurier	Inspection patrimoniale et travaux de restauration	378 282 \$
Ancienne école de Fatima, Lac-du-Cerf	Réfection de la galerie et du parement extérieur	51 000 \$
Église Saint-Philippe-Apôtre, Chute-Saint-Philippe	Carnet de santé	3 780 \$
Gare, Mont-Laurier	Carnet de santé	5 940 \$
Maison Joseph-Lafontaine, Ferme-Neuve	Carnet de santé	7 854 \$
MRC d'Antoine-Labelle	Services-conseils en architecture	11 772 \$
	<i>Sous-total</i>	<i>971 928 \$</i>
	Total	1 795 008,31 \$

ORIENTATIONS 2023

- Assurer le suivi des projets dans le cadre du PSMMPI – Volet 1A et 1B;
- Dévoiler la nouvelle politique culturelle et patrimoniale dans le cadre de l'EDC 21-23, en collaboration avec l'agente de développement culturel et du territoire;
- Distribuer et promouvoir le cahier d'histoire et de coloriage dans le cadre de l'EDC 21-23;
- Rédiger un second publiportage sur le patrimoine dans les journaux locaux dans le cadre de l'EDC 21-23;
- Bonifier les pages Wikipédia concernant le patrimoine culturel de la MRCAL;
- Préparer la demande pour une future entente PSMMPI avec le MCC;
- Octroyer des contrats dans le cadre du Programme de caractérisation des secteurs et immeubles patrimoniaux;
 - Étude des phases d'occupation du territoire;
 - Bibliographie commentée;
 - Fiches sur les personnages et groupes historiques.
- Déposer une demande d'aide financière au Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales pour la réalisation de travaux majeurs sur l'Édifice Émile-Lauzon et réaliser ces travaux.

STRATÉGIE JEUNESSE

Mis en place en février 2020, le comité jeunesse AD_Vision est un comité aviseur du conseil de la MRCAL, constitué de citoyens de 15 à 35 ans pour représenter les jeunes de chacune des 17 municipalités du territoire. Le comité a pour mandat d'établir un plan d'action annuel ciblant les priorités, de présenter un bilan des activités et de mettre sur pied des projets et des événements par et pour les jeunes. Le comité jeunesse est la voix des jeunes de notre région auprès des élu.es de la MRCAL.

RÉALISATIONS 2022

- Tenir huit rencontres du comité;
- Réaliser la première édition du spectacle jeunesse AD_Vision avec Les Louanges et Klô Pelgag le 26 mai à l'Espace-Théâtre Mont-Laurier;
- Être nommé comme finaliste pour le Prix Municipalité des Grands prix de la culture des Laurentides pour le spectacle jeunesse AD_Vision;
- Obtenir un financement de 50 000 \$ du Secrétariat à la jeunesse pour les plans d'action 2023 et 2024 ainsi qu'une mise à jour des consultations jeunesse;
- Réaliser une activité de réseautage et de formation avec les élu.es de la MRC et les membres du comité jeunesse;
- Présenter la stratégie jeunesse de la MRC lors de la rencontre d'information du Secrétariat à la Jeunesse à l'automne 2022;
- Réaliser le plan d'action 2022 du comité jeunesse AD_Vision.

Nom du projet	Orientation et objectifs	Porteur de projet	Montant accordé
Actions dans le cadre de la Semaine québécoise de réduction des déchets	Environnement – Promouvoir la réduction des déchets	Comité jeunesse AD_Vision	2 000 \$
Vélo de montagne – Mont Limoges (accès privilégié aux 15-35 ans)	Santé mentale – Briser l'isolement chez les jeunes	Municipalité de Lac-du-Cerf	7 500 \$
Intégration d'un module AD_Vision dans la nouvelle piste d'hébertisme du Parc de la Biche	Santé mentale – Briser l'isolement chez les jeunes	Municipalité de Lac-du-Cerf	5 000 \$
Tournoi intermunicipal de balle molle	Santé mentale – Briser l'isolement chez les jeunes	Comité jeunesse AD_Vision	2 000 \$
Activités dans le cadre du projet d'intégration des nouveaux étudiants (PINE)	Attractivité, accueil et rétention des jeunes - Encourager le retour et l'établissement des jeunes dans notre région	Zone Emploi Antoine-Labelle	2 500 \$
Feu rassembleur dans la Rouge	Attractivité, accueil et rétention des jeunes - Encourager le retour et l'établissement des jeunes dans notre région	Comité jeunesse AD_Vision, L'Autre Laurentides et Zone Emploi	1 000\$

ORIENTATIONS 2023

- Réaliser la deuxième édition du spectacle jeunesse AD_Vision au printemps 2023;
- Élaborer et mettre en œuvre le plan d'action 2023;
- Amorcer la mise à jour des consultations jeunesse sur le territoire, afin de documenter ou aider à élaborer les futurs plans d'action;
- Poursuivre l'implication du comité jeunesse (deux sièges – secteur de la Rouge et secteur de la Lièvre) au comité consultatif vitalisation afin de représenter la voix des jeunes du territoire;
- Devenir un point de référence pour le développement de projets PAR et POUR les jeunes de la MRCAL;
- Assurer la présence du comité lors de différents événements sur le territoire, afin de pouvoir rejoindre, s'adresser et entendre les jeunes de la MRCAL. Le comité souhaite être à l'affût des opinions, des enjeux et des intérêts des jeunes, afin de pouvoir les communiquer aux élus et à l'organisation de la MRCAL.

La MRCAL souhaite que la présence et l'implication du comité jeunesse AD_Vision dans la vie régionale développe un sentiment d'appartenance fort chez les jeunes, afin de les retenir et d'en attirer davantage dans la région.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

SÉCURITÉ CIVILE

La MRC d'Antoine-Labelle agit à titre de municipalité locale pour les territoires non organisés. Ainsi, l'organisation doit assurer la sécurité des occupants et utilisateurs de ces territoires en cas de sinistres, tels que des feux de forêt, des ruptures de barrage, etc.

RÉALISATIONS 2022

- Offrir de la formation en sécurité civile pour les nouveaux intervenants prévue au plan municipal de sécurité civile et bonifier la formation pour les intervenants déjà en place;
- Mettre à jour le plan municipal de sécurité civile pour les TNO;
- Maintenir la rencontre annuelle de sensibilisation avec les organismes, entreprises et utilisateurs des TNO;
- Déployer le plan municipal de mesures d'urgence des TNO lors de deux événements de sécurité civile;
 - Fermeture des deux ponts de la Rivière Bazin dans le TNO Lac Bazinet au printemps 2022 en raison de la crue des eaux;
 - Fermeture du pont de fer situé à Ferme-Neuve à l'automne 2022 en raison d'un bris de structure.
- Collaborer avec la Ville de La Tuque lors d'une situation d'urgence dans le secteur de Parent;
 - Isolement du village de Parent en raison de la crue des eaux sur tous les chemins.

Sauvetage d'urgence en milieu isolé

- Poursuivre les efforts en matière de communication, afin de faire connaître le projet à l'ensemble des utilisateurs des milieux isolés;
- Bonifier le nombre de points d'évacuation du projet de Sauvetage d'urgence en milieu isolé (SUMI) en fonction des besoins et/ou des incidents vécus sur le territoire;
 - 15 nouveaux panneaux SUMI ont été installés.

ORIENTATIONS 2023

- Mettre en place une stratégie de signalisation permanente pour l'évacuation dans un secteur des TNO (projet pilote);
- Maintenir la rencontre annuelle de sensibilisation et de suivi avec les organismes, entreprises et utilisateurs des TNO;
- Offrir de la formation continue aux responsables de missions en sécurité civile;
- Mettre à jour le plan municipal de sécurité civile pour les TNO, au besoin;
- Réaliser une simulation de mesures d'urgence, afin de les mettre en pratique;
- Rédiger un plan particulier d'intervention en cas de rupture de barrage.

Sauvetage d'urgence en milieu isolé

- Continuer les efforts pour faire connaître le projet à l'ensemble des utilisateurs des milieux isolés;
- Sensibiliser les utilisateurs du territoire sur leur responsabilité en territoire isolés, afin de potentiellement réduire les interventions d'urgence;
- Bonifier à nouveau le nombre de points d'évacuation du projet de SUMI;
- Finaliser la mise à jour de la carte Ondago.

SÉCURITÉ INCENDIE

La *Loi sur la sécurité incendie* impose aux MRC la responsabilité d'élaborer un schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRSI) afin de mieux encadrer et d'améliorer la prévention, l'intervention et la planification en matière de sécurité incendie sur leur territoire de compétences.

RÉALISATIONS 2022

- Faire attester le schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé (SCRSI) par la ministre de la Sécurité publique (MSP);
- Procéder aux présentations du SCRSI révisé aux administrations municipales, aux élus, ainsi qu'aux directions incendie;
- Soutenir en continu les municipalités dans la compréhension des actions du SCRSI révisé;
- Planifier les protocoles de déploiement optimisés des ressources incendie, en partenariat avec les directions incendie;
- Organiser une journée porte ouverte des casernes incendie sur l'ensemble du territoire à l'occasion de la semaine nationale de prévention des incendies, en collaboration avec la coordonnatrice aux communications;
- Créer un dépliant de prévention incendie pour favoriser la sensibilisation à la population;
- Adopter un Programme d'inspection et d'installation des avertisseurs de fumée pour les TNO;
- Adopter un Programme de sensibilisation et d'éducation du public en matière de prévention des incendies de la population pour les TNO;
- Adopter un Programme de rédaction et de mise à jour des plans particuliers d'intervention dans les TNO;
- Coordonner la formation régionale en recherche de causes et de circonstances des incendies du Collège Montmorency;
- Participer au comité de travail sur l'insalubrité en collaboration avec le CISSS des Laurentides et les municipalités du secteur de la Rouge, afin d'évaluer la possibilité de mise en place d'une entente régionale.

12 nouveaux pompiers ont complété leur formation initiale (pompier 1)

14 pompiers ont reçu leur formation d'officier non urbain

5 pompiers ont reçu leur spécialisation désincarcération

11 pompiers ont reçu leur spécialisation opérateur d'autopompe

ORIENTATIONS 2023

- Poursuivre le partage d'information et les mises à jour requises dans le cadre des obligations et responsabilités des différents services de sécurité incendie, lors des tables techniques;
- Rédiger et mettre en place un nouveau document de compilation de la réalisation des actions du SCRSI en lien avec le rapport annuel du MSP;
- Faire adopter par les municipalités le règlement régional en prévention des incendies;
- Débuter les échanges et voir à l'adoption d'une nouvelle entente régionale en sécurité incendie;
- Débuter les échanges et voir à l'adoption d'une entente de couverture incendie, désincarcération et sauvetage nautique pour les TNO de la MRC;
- Créer un comité d'intervention conjoint regroupant les différents intervenants appelés à intervenir ensemble sur les lieux d'un sinistre;
- Créer un comité régional de recherche de causes et de circonstances d'incendie;
- Mettre en place le Programme pour les personnes qui nécessitent une aide particulière pour l'évacuation;
- Réaliser l'inspection de prévention et de plans particuliers d'intervention dans les bâtiments à risques plus élevés des TNO;
- Coordonner les visites d'inspection des avertisseurs de fumée dans les TNO;
- Réfléchir et mettre en place des activités de sensibilisation de prévention des incendies de la population pour les TNO;
- Poursuivre la promotion et l'organisation de cohortes de formation de pompiers et participer avec les différents services incendies à la mise en place d'une campagne de promotion quant au recrutement des pompiers;
- Réaliser une action de mise en valeur des femmes pompières lors de la journée internationale des femmes, afin de susciter l'intérêt pour le métier chez les femmes;
- Rédiger et signer un addenda pour l'entente SUMI visant à modifier le mode de calcul des frais de déplacement.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

P'TIT TRAIN DU NORD

À l'égard du P'tit Train du Nord (PTDN), la MRC d'Antoine-Labelle détient plusieurs compétences sur les 88 km du parc qui se situent sur son territoire. La MRC est responsable des travaux d'entretien, en plus de voir à la réalisation des projets d'amélioration et de mise à niveau des infrastructures, en collaboration étroite avec le Service d'ingénierie. La gestion des activités, la promotion et la patrouille sont, quant à elles, déléguées à la Corporation du Parc linéaire le P'tit Train du Nord.

RÉALISATIONS 2022

- Poursuivre l'accompagnement au projet du Pont Noir à Nominuingue;
- Réaliser les travaux de drainage et de réfection de la chaussée de secteurs critiques près des gares de Rivière-Rouge et de Nominuingue;
- Poursuivre les démarches auprès du MTQ afin de connaître son positionnement quant à la structure existante dans le cadre du projet de rétablissement du lien au km 198, Mont-Laurier;
- Renouveler la permission d'occupation de la gare de Mont-Laurier avec la Maison Lyse-Beauchamp;
- Réaliser une analyse des assureurs quant à l'état de l'infrastructure de la Maison du Pacifique;
- Participer à l'animation de la gare par la Maison Lyse-Beauchamp et amélioration de l'offre du Café de la Gare;
- Réaliser les actions dans le cadre du glissement de terrain au km 159 à Lac-Saguay;
 - Mise en place d'une navette pour assurer le maintien du lien cyclable (qqs jours);
 - Étude géotechnique et forages;
 - Construction d'une voie de contournement temporaire (subvention de Sentier Transcanadien);
 - Construction d'un mur de soutènement.
- Soutenir le dépôt du projet Route Verte et ses embranchements;
- Installer de nouvelles clôtures de bois à plusieurs endroits;
- Procéder au marquage au sol sur l'ensemble du tracé;
- Réaliser une caractérisation environnementale des 6 ponceaux devant faire l'objet de travaux pour valider la présence de sols contaminés et leurs niveaux de contamination, le cas échéant.

Gare de Mont-Laurier

- Réaliser un carnet de santé patrimonial;
- Procéder au monitoring des fondations;
- Procéder à la fermeture en urgence en raison de l'état des fondations;
- Tenir une séance d'information publique sur l'avenir du bâtiment
- Déposer une demande d'aide financière au FRR volet 1, afin d'obtenir du financement dans la réalisation d'un nouveau projet de construction d'une infrastructure de remplacement.

ORIENTATIONS 2023

- Poursuivre les démarches auprès du MTQ afin de connaître son positionnement quant à la structure existante dans le cadre du projet de rétablissement du lien au km 198, Mont-Laurier, à la suite de ses dernières communications d'avril 2022;
- Régulariser la permission d'occupation de la Maison du Pacifique suivant le rapport d'analyse des assureurs;
- Poursuivre le projet de rétablissement du lien au km 198;
 - Reprise des plans et devis pour construction;
 - Recherche de partenaires financiers;
 - Appel d'offres;
 - Construction de la passerelle.
- Planifier et réaliser le projet de réfection de tabliers sur 4 ponts;
- Réaliser le projet de remplacement de 4 à 6 ponceaux et le nettoyage d'un ponceau (demande d'aide financière transmise à Sentier Transcanadien);
- Installer de nouvelles clôtures de bois à plusieurs endroits;
- Rénover des cabooses, des belvédères et des escaliers;
- Procéder aux interventions ponctuelles pour retirer des anomalies (roches) présentes sur le tracé;
- Procéder aux relevés terrain et à la conception des travaux à réaliser en 2024.

Gare de Mont-Laurier

- Entamer les réflexions entourant le projet de construction et déposer les demandes d'aide financière nécessaires;
- Lancer un appel d'offres pour services professionnels;
- Design d'un nouveau projet d'infrastructure de remplacement comprenant une consultation citoyenne, tribunaire de l'octroi de la subvention demandée au FRR volet 1.

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Pour la MRCAL, la mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles est assurée par les deux régies présentes sur le territoire, soit la régie intermunicipale des déchets de la Lièvre (RIDL) et la régie intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR).

Les deux régies sont mandatées afin d'assurer une gestion efficace des matières résiduelles et ainsi être éligibles aux deux programmes de récompenses aux bonnes performances des municipalités à cet effet :

- Redevances à l'élimination - Montant versé par le MELCC aux municipalités pour la mise en œuvre du PGMR. Plus d'argent remis aux municipalités qui génèrent le moins de déchets;
- Régime de compensation pour la collecte sélective - Montant versé par RECYC-QUÉBEC pour financer la collecte des matières recyclables. Plus d'argent versé aux municipalités qui récoltent le plus de matières recyclables. Les municipalités les moins performantes se font couper une partie de leur compensation.

De plus, la *Loi sur la qualité de l'environnement* exige que les MRC établissent un plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) et en fassent la révision tous les 7 ans. Le rôle de ce plan est de dresser un portrait régional de la gestion des matières résiduelles, déterminer des orientations et des objectifs en respect de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles et identifier les moyens et les actions à mettre en œuvre.

RÉALISATIONS 2022

- Participer au Comité de suivi du PGMR conjoint;
- Adopter le projet de PGMR conjoint.

ORIENTATIONS 2023

- Adopter le règlement édictant le PGMR conjoint et le mettre en œuvre;
- Poursuivre la participation au Comité de suivi du PGMR conjoint;
- Adopter le rapport annuel et le transmettre à RECYC-QUÉBEC.



FONDATION DE LA MRC D'ANTOINE-LABELLE POUR L'ENVIRONNEMENT

Créée en 1996 grâce à un crédit mis à la disposition de la MRC par Hydro-Québec, la Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'environnement a pour but de promouvoir la protection, l'amélioration et la mise en valeur de l'environnement sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle. Ainsi, chaque année, jusqu'en 2020, des subventions ont été remises pour des projets à caractère environnemental. L'évaluation des projets était effectuée par les membres du conseil d'administration.

RÉALISATIONS 2022

La MRCAL revoit actuellement le mandat de la Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'environnement et son mode de gestion. Dans les dernières années, quelques problématiques entourant la gestion de ce fonds ont poussé la MRCAL à se questionner sur le fonctionnement.

Le conseil de la MRCAL souhaite améliorer la situation, diminuer les difficultés de gestion rencontrées et répondre au mandat de protection et de mise en valeur de l'environnement.

ORIENTATIONS 2023

- Entamer une démarche auprès d'Hydro-Québec, afin de revoir la méthode de gestion du fonds;
- Tenir une rencontre avec les membres actuels du conseil d'administration de la Fondation, afin d'exposer la situation et recueillir de l'information;
- Mettre en place une nouvelle structure de gestion et établir de nouvelles orientations du fonds.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

PROGRAMMES D'AIDE À L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

En vertu de la *Loi sur la Société d'habitation du Québec*, la MRC d'Antoine-Labelle a conclu une entente avec la Société d'habitation du Québec (SHQ) visant l'administration de quatre programmes qui répondent aux besoins en habitation sur le territoire.

La MRCAL administre les programmes RénoRégion (PRR), d'adaptation de domicile (PAD), pour les résidences endommagées par la pyrrhotite (PYRR) et Petits établissements accessibles (PEA).

RÉALISATIONS 2022

- Augmenter à 150 000 \$ la valeur uniformisée maximale pour l'admissibilité d'un logement au programme RénoRégion;
- Modifier les modalités du programme RénoRégion;
- Réaliser un dossier dans le cadre Programme d'amélioration des maisons d'hébergement (PAMH);
- Obtenir un budget de 1,5 M\$ pour la programmation RénoRégion 2022-2023;
- Lancer la période d'inscription au Programme RénoRégion.

Programmes	2019-2020		2020-2021		2021-2022		2021-2022 (prévisions)	
	Montants	Dossiers	Montants	Dossiers	Montants	Dossiers	Montants	Dossiers
PAD	157 422 \$	12	295 865 \$	19	111 338 \$	8	111 338 \$	13
PRR	396 241 \$	36	217 528 \$	19	1 407 533 \$	127	1 520 000 \$	70
PYRR	0 \$	0	59 555 \$	1	206 817 \$	3	225 000 \$	3
PEA	0 \$	0	0 \$	0	0 \$	0	0 \$	0

ORIENTATIONS 2023

- Poursuivre la gestion des programmes d'aide à l'amélioration de l'habitat, à la réception des budgets du gouvernement du Québec;
- Assurer la promotion des programmes;
- Effectuer les démarches politiques visant à demander un lancement plus rapide des programmations annuelles.

VENTE POUR NON-PAIEMENT DE L'IMPÔT FONCIER

En vertu du *Code municipal du Québec*, la MRC d'Antoine-Labelle procède à la vente d'immeubles pour non-paiement des taxes pour les municipalités situées sur son territoire, à l'exception de la Ville de Mont-Laurier. Comme requis par la loi, c'est la municipalité qui dresse, dans un premier temps, la liste des propriétés qui seront mises en vente. Ensuite, la MRC agit à titre de mandataire dans le processus de mise en vente.

RÉALISATIONS 2022

La vente des propriétés s'est tenue le 12 mai 2022 à la salle des Préfets de la MRCAL.

- 17 dossiers inscrits;
- 5 propriétés vendues.

ORIENTATIONS 2023

- Poursuivre la coordination du processus de vente pour non-paiement de l'impôt foncier qui aura lieu le 11 mai 2023;
- Mettre à jour le guide à l'intention des municipalités.

SOUTIEN AUX ORGANISMES

Chaque année, la MRC d'Antoine-Labelle soutient divers projets et organisations locales, régionales et suprarégionales via différents fonds disponibles, tant par le budget de la MRC que par le budget des territoires non organisés.

RÉALISATIONS 2022

Contributions / subventions 2022 excluant les projets culturels	
Bureaux d'information touristique	14 000 \$
Bureau du cinéma et de la télévision de la région des Laurentides	3 250 \$
Centre local de développement de la MRC d'Antoine-Labelle – Plan d'action développement économique	80 000 \$
Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre	8 000 \$
Conseil de développement de l'excellence sportive des Laurentides	4 600 \$
Corporation de développement communautaire des Hautes-Laurentides	100 \$
Entretien des chemins (TNO)	48 145 \$
Étude de faisabilité – Programme de financement en matière d'efficacité écoénergétique résidentielle – Région Laurentides	750 \$
Formation d'animation pour les moniteurs de camps de jour des municipalités	2 516 \$
Maison Lyse-Beauchamp	10 000 \$
Organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite nation et Saumon	1 000 \$
Parc régional Poisson Blanc	52 000 \$
Parc régional Montagne du Diable	52 000 \$
Parc régional Réservoir Kiamika	52 000 \$
Plan de développement de la zone agricole	82 906 \$
Projet Habitation abordable	2 125 \$
Réseau des Femmes des Laurentides	2 500 \$
Table Forêt Laurentides	250 \$
Total	416 142 \$

En plus de ces soutiens aux organismes exposés ci-dessus, la MRC d'Antoine-Labelle soutient financièrement d'autres projets et organisations via d'autres enveloppes, tels que le Fonds régions et ruralité (FRR).

Finalement, suivant la collaboration à la Table des préfets et des élus de la région des Laurentides et à la CDCHL, la MRC soutient également les projets pour les personnes et les familles du territoire vivant dans une situation de pauvreté et d'exclusion sociale dans le cadre du plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023 (PAGIEPS) du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS).

INGÉNIERIE

Un service d'ingénierie a été mis en place à la MRC d'Antoine-Labelle en juin 2018. Celui-ci contribue à l'amélioration de la planification, de la gestion et de la réalisation des travaux de génie civil sur son territoire par l'accompagnement des municipalités, et par la coordination du Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) et du Plan d'intervention de sécurité routière en milieu municipal (PISRMM). De plus, le service planifie et gère, en collaboration avec l'administration générale, les travaux d'amélioration des infrastructures sur le sentier du P'tit Train du Nord.

Les principaux objectifs de ce service sont l'amélioration des connaissances des infrastructures municipales ainsi que des programmes d'aide financière, le développement local et régional d'expertise, le support et le transfert de connaissances entre les municipalités, de même qu'une meilleure gestion, réalisation et estimation des coûts des projets.

Par son expertise professionnelle et sa connaissance des différents programmes et subventions, la mission globale que s'est donnée le service d'ingénierie est d'accompagner les municipalités participantes et la MRC dans l'amélioration, la planification, l'élaboration et la réalisation de projets visant différentes infrastructures municipales, et ce, de façon à doter le territoire d'infrastructures conformes, sécuritaires et durables et optimiser les interventions en fonction des objectifs de chacun des projets et des besoins des municipalités le tout, en étroite collaboration avec ces dernières.

Entente relative à la fourniture du personnel technique de la FQM

À partir de la fin octobre 2021, le service d'ingénierie de la MRCAL s'est retrouvé sans direction de service, et ce, malgré l'affichage du poste à plusieurs reprises. Pour corriger la situation, le 25 janvier 2022, la MRC a signé une Entente relative à la fourniture du personnel technique de la FQM, afin de permettre au service d'ingénierie de poursuivre ses mandats et éviter le report de plusieurs chantiers.

Ainsi, depuis le 28 janvier 2022, le personnel du service d'ingénierie de la MRCAL travaille de pair avec M. Marc Lussier, ingénieur à la FQM, afin d'assurer le suivi des dossiers. Ce dernier a plus de 24 ans d'expérience en ingénierie, dont plusieurs années en tant que directeur d'un service d'ingénierie d'une MRC.

La reprise de plusieurs projets par un nouvel ingénieur a donc nécessité la revue de tous les dossiers et plusieurs ajustements ont dû être faits. Cela a eu comme effet d'augmenter la charge de travail de l'équipe déjà réduite du service d'ingénierie et a causé des délais supplémentaires. De plus, plusieurs projets ont dû être reportés ou donnés à l'externe.

Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) - Volet Redressement, Accélération et Soutien

Le volet « Redressement » vise à améliorer l'état global du réseau routier local de niveaux 1 et 2 en offrant une aide financière pour la réalisation de travaux prioritaires identifiés dans le cadre d'un plan d'intervention (PIIRL et/ou PISRMM).

Le volet « Accélération » vise quant à lui, à accélérer les travaux sur le réseau routier local de niveaux 1 et 2 en offrant une aide financière pour la réalisation de travaux qui n'ont pas été identifiés comme prioritaires dans le cadre d'un plan d'intervention (PIIRL et/ou PISRMM) et donc qui ne sont pas admissibles au volet « Redressement » du PAVL.

Finalement, le volet « Soutien » vise la réalisation de projets d'infrastructures routières municipales permettant l'amélioration de la qualité de la chaussée, du drainage et de la sécurité routière. Il s'agit du volet permettant d'obtenir une aide financière pour des travaux qui ne sont pas admissibles aux volets « Redressement » et « Accélération ».

En 2022, le service d'ingénierie a réalisé des plans et devis pour construction pour huit chantiers totalisant une valeur approximative de 14 M\$ et a déposé, au « Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) », trois demandes de subvention totalisant une valeur approximative de 27 M\$.

RÉALISATIONS 2022

- Offrir le soutien technique à la réalisation de travaux d'entretien et d'aménagement des cours d'eau;
- Réaliser la planification, les plans et devis techniques et la surveillance de travaux sur le parc linéaire le P'tit train du Nord;
- Réaliser des relevés d'arpentage pour fin d'étude et de conception;
- Lancer un appel d'offres pour la mise à jour du Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL);
- Compléter la reddition de compte pour le projet d'expertise en ingénierie des cours d'eau et le projet d'acquisition d'équipement d'arpentage quant à l'aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale offert par le MAMH;
- Compléter la reddition de compte au MTQ dans le cadre du Plan d'intervention de sécurité routière en milieu municipal;

- Réaliser des projets planifiés dans la programmation annuelle du service, comprenant entre autres :
 - Accompagnement, coordination, gestion et planification des travaux municipaux;
 - Appel d'offres de services professionnels pour divers projets en infrastructures municipales – avant-projet (étude géotechnique, caractérisation des sols), plans et devis techniques, etc.;
 - Planification, étude d'avant-projet et diagnostic de travaux divers;
 - Relevés d'arpentage et de mesurage terrain sur le réseau de routes locales;
 - Élaboration de plans et devis techniques pour divers travaux d'infrastructures municipales;
 - Dépôt et coordination de demandes de subvention financières,
 - Relevé d'arpentage, analyse et collaboration pour de projets d'entretien et d'aménagement des cours d'eau;
 - Accompagnement et suivi pendant les travaux.
- Réaliser les travaux suivants :
 - Traitement de surface sur 2 km sur le chemin Tour du Lac David Nord à Chute-Saint-Philippe;
 - Réfection de chaussée sur 2,7 km sur le chemin de la Lièvre à Kiamika;
 - Réfection de chaussée sur 1,8 km sur le chemin Chapleau à Kiamika;
 - Reconstruction de chaussée sur 5,4 km sur le chemin Tour du Lac Chaud Est à La Macaza (Phase 1);
 - Réfection de chaussée sur 4,9 km sur le chemin Pérodeau à Lac-Saint-Paul;
 - Réfection de chaussée sur 4,5 km sur le chemin des Bouleaux et le chemin des Geais-bleus à Nominin-gue;
 - Réfection de chaussée sur 11,4 km sur le chemin des Faucons à Nominin-gue;
 - Réfection de chaussée, drainage et infrastructure seulement, sur 1,3 km sur le chemin Kiamika à Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles;
 - Réfection de chaussée, drainage et infrastructure seulement, sur 2,6 km sur le chemin Diotte à Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles;
 - Réfection de chaussée, drainage et infrastructure débutés, sur 2,9 km sur le chemin Tour du Lac à Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles;
 - Réfection de chaussée et travaux de drainage sur le PTDN aux gares de Rivière-Rouge et de Nominin-gue;
 - Accompagnement pour l'aménagement d'un mur de soutènement au km 159 sur le PTDN à la suite du glissement de terrain.
- Réaliser la conception de projets :
 - Réfection de la chaussée de la Montée Leblanc sur 18,5 km à Ferme-Neuve, à la suite de l'obtention d'une subvention auprès du PAVL pour un montant maximal de 21 395 389 \$;
 - Reconstruction du ponceau 19001 sur le chemin Chapleau à Kiamika;
 - Reconstruction de chaussée et de réseau d'égout pluvial sur 1,2 km sur le chemin Tour du Lac Chaud Est à La Macaza (Phase 2);
 - Travaux de drainage et de dynamitage sur le chemin du Lac Caché et le chemin de la Baie Claire à La Macaza;
 - Réfection de chaussée sur 0,8 km sur le Rang 4 Gravel à Mont-Saint-Michel;
 - Réfection de chaussée sur 2,3 km sur le chemin Tour du Lac Gravel à Mont-Saint-Michel (Phase 3);
 - Aménagement du stationnement de la nouvelle caserne de pompier à Rivière-Rouge;
 - Pavage sur 6,8 km sur les chemins Kiamika, Diotte et Tour du Lac à Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles;
 - Travaux de remplacement de 6 ponceaux critiques sur le PTDN.



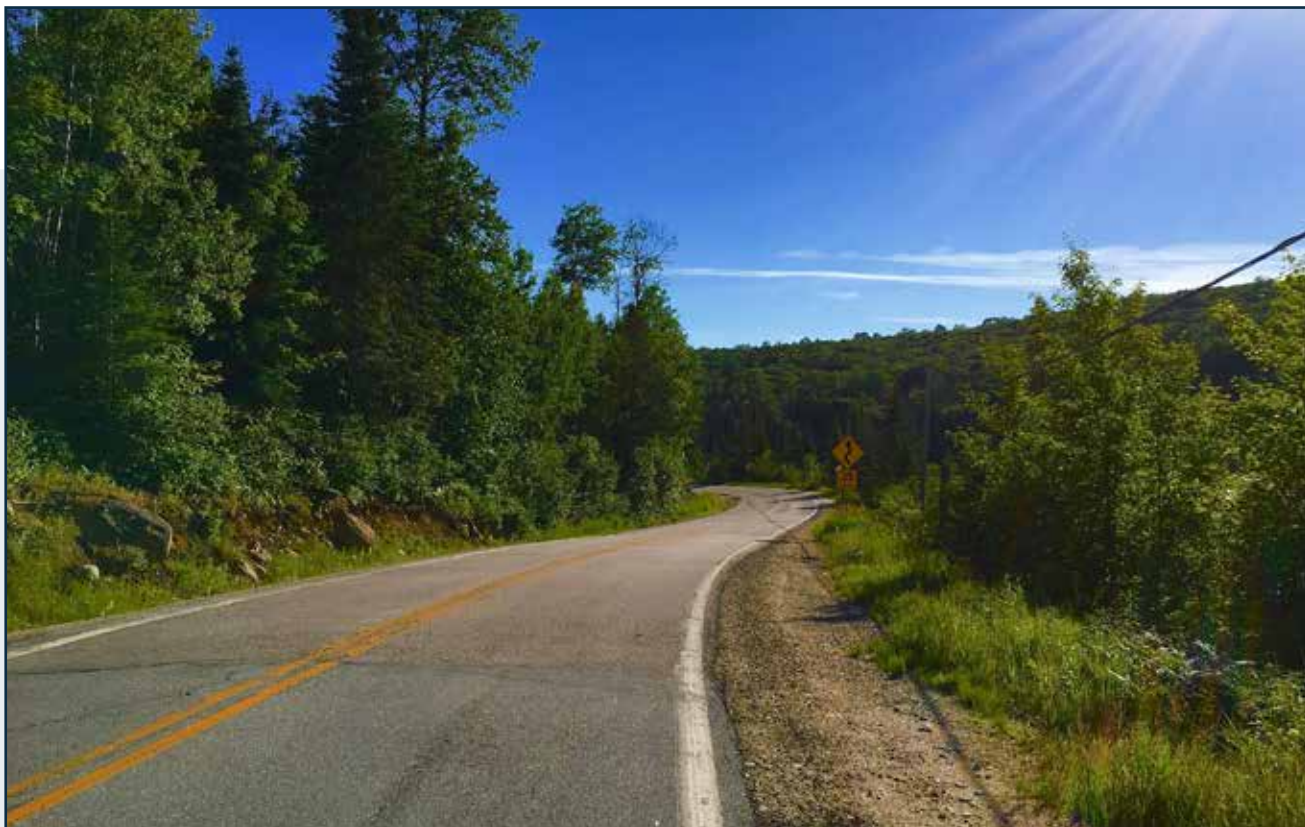
INGÉNIERIE

ORIENTATIONS 2023

La mission globale que s'est donné le service d'ingénierie de la MRC d'Antoine-Labelle est d'améliorer le niveau de service des infrastructures municipales sur son territoire et d'optimiser les montants d'aides financières disponibles pour réaliser ces travaux. Puisque la MRCAL disposait de deux ressources compétentes et possédant une grande connaissance du territoire, mais que le recrutement de ressources humaines demeure un enjeu important malgré les besoins grandissants des municipalités, le conseil de la MRCAL, lors de sa séance du 23 novembre 2022, a entériné un acte souhaitant la création d'un bureau régional de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) au siège social de la MRCAL. Celui-ci permettra de poursuivre la mission du service d'ingénierie, soit le développement de projets en favorisant une approche de collaboration et de partage d'idées qui apporteront une valeur ajoutée. Afin de répondre aux nombreux besoins des municipalités signataires de l'entente de mise en commun du service d'ingénierie tout en s'assurant d'une saine gestion des disponibilités, une programmation complète des projets à prioriser en 2023 a été élaborée. En misant sur le développement d'une équipe compétente dotée d'une grande expertise technique, le service compte établir un partenariat durable avec les municipalités.

Projets prévus :

- Offrir l'accompagnement pour la programmation et/ou mise à jour des planifications des travaux municipaux;
- Offrir l'accompagnement technique pour la mise à jour du PIIRL;
- Assurer les relevés de mesurage terrain sur le réseau de routes locales et relevés d'arpentage pour fin de conception;
- Offrir le soutien technique, la planification, l'étude d'avant-projet et le diagnostic de travaux divers;
- Réaliser les appels d'offres de services professionnels pour divers projets en infrastructures municipales – avant-projet (étude géotechnique, caractérisation des sols), plans et devis techniques;
- Élaborer les plans et devis techniques pour divers travaux d'infrastructures municipales;
- Élaborer les demandes d'aide financière pour la réalisation des travaux auprès du ministère des Transports du Québec (MTQ).



Le service de l'aménagement du territoire a pour mission d'assurer une mise en valeur du territoire de la MRCAL par un aménagement et un développement cohérent et réfléchi afin d'en faire un milieu sain, attractif et stimulant dans le respect de nos grandes orientations d'aménagement.

À cet effet, il met en place les outils nécessaires et accompagne les municipalités, citoyens, et acteurs du milieu dans la réalisation de ce projet collectif en harmonie avec les principes et les valeurs d'une société ancrée dans le développement durable.

AMÉNAGEMENT EN URBANISME

RÉALISATIONS 2022

Schéma d'aménagement et de développement révisé

Le schéma d'aménagement et de développement (SAD) est le document de planification qui établit les lignes directrices de l'organisation physique du territoire d'une MRC. Depuis 2012, la MRC a entamé la révision de son schéma d'aménagement. Au cours de l'année, plusieurs chapitres du schéma d'aménagement et de développement révisé de 3e génération ont été élaborés et travaillés étroitement avec la commission d'aménagement de la MRC :

- Rédiger et réviser les chapitres 12 à 14 du SADR3;
 - Chapitre 12 - Le récréotourisme;
 - Chapitre 13 - Transport et mobilité durable;
 - Chapitre 14 - Grands équipements et infrastructures d'utilité publique.
- Recommander le dépôt de ces chapitres par la Commission d'aménagement au conseil de la MRC;
- Entamer la rédaction du document complémentaire.

Aussi, chaque année, la MRC est appelée à se prononcer sur le respect des différents projets, qu'ils soient de nature locaux ou régionaux, en fonction des modalités incluses au SAD. Ainsi, la MRCAL a réalisé certains dossiers pour bonifier le contenu du SAR en vigueur :

- Réviser le projet de règlement afin de répondre aux orientations gouvernementales en matière de territoires incompatibles avec l'activité minière (TIAM) et de la cartographie associée;
- Entamer la révision des limites des périmètres urbains avec les données à jour.

Urbanisme

- Renouveler et bonifier l'Entente relative à la réalisation des travaux en matière d'aménagement, d'urbanisme et de géomatique;
- Mettre en place un mécanisme de suivi sur l'actualité urbanistique (modification de lois, réglementation provinciale, etc.) et déposer un résumé de ces actualités au conseil de la MRC.

Plan régional des milieux humides et hydriques

L'adoption par le gouvernement de la *Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques* (LCMH), en juin 2017, exige aux MRC de se doter de plans régionaux des milieux humides et hydriques (PRMH). Les MRC ont un délai de cinq ans pour procéder à la réalisation et à l'adoption d'un tel document. Les actions suivantes ont été réalisées en 2022 :

- Adopter le PRMH en juin 2022;
- Préparer la mise en œuvre du plan d'action;
- Réaliser la cartographie des milieux humides dans les périmètres urbains;
- Caractériser la tourbière Décarie, un milieu humide à haute valeur écologique;
- Améliorer la cartographie des cours d'eau de la MRC (recensement de plus de 22 290 km de cours d'eau, comparativement aux 8 400 km précédents).

Projet d'acquisition de connaissances en eaux souterraines

Le projet d'acquisition de connaissances en eaux souterraines (PACES) dans la région des Laurentides et de la MRC Les Moulins a été finalisé à l'été 2022. Ce projet avait pour but d'établir la cartographie hydrogéologique de la région via la caractérisation des eaux souterraines. Les résultats du projet ont permis, entre autres, de décrire la qualité et la quantité de l'eau souterraine, d'estimer la pérennité de la ressource et de déterminer la vulnérabilité de cette eau souterraine aux activités humaines.

- Finaliser les travaux, en plus de réceptionner les rapports et les documents cartographiques et géomatiques.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Programme de soutien à l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques

Dans le cadre du Programme de soutien à l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques à la planification municipale (PIACC) élaborée par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et le ministère de la Sécurité publique (MSP) qui vise à accroître la résilience du milieu municipal face aux effets des changements climatiques et à aider les organismes municipaux à saisir les occasions de développement pouvant en découler, la MRC a été proactive en déposant un projet, afin d'agir à titre de maître d'œuvre dans le dossier. Ainsi, le projet inter-MRC regroupant les MRC d'Antoine-Labelle, des Laurentides, d'Argenteuil et des Pays-d'en-Haut est possible grâce au financement de 720 000 \$ du programme PIACC, de 330 000 \$ du FARR et de 150 000 \$ de la part des MRC, totalisant la somme à 1,2 M\$. La MRCAL, mandataire du dossier, a entamé les démarches suivantes en 2022 :

- Conclure le volet 1 du projet qui consiste en un diagnostic climatique faisant le portrait des aléas et vulnérabilités climatiques actuels et futurs ainsi qu'en une démarche d'appréciation des risques. Ces actions sont communes aux MRC partenaires;
 - Évaluer les impacts du climat actuel à l'échelle régionale;
 - Définir les impacts potentiels des changements climatiques et analyser les vulnérabilités;
 - Réaliser une démarche d'appréciation des risques.
- Entamer le volet 2 du projet qui consiste à définir les objectifs d'adaptation aux changements climatiques du milieu, identifier les mesures d'adaptation à privilégier par les parties prenantes ainsi que les outils de mise en œuvre pertinents, en plus de permettre d'identifier certains critères d'évaluation des mesures à mettre en œuvre dans le plan d'adaptation. Ces actions sont spécifiques à chacune des MRC partenaires.
- Octroyer un contrat à la firme WSP pour la réalisation du volet 2.

Plan de développement de la zone agricole

Lancé en avril 2015, l'objectif du plan de développement de la zone agricole (PDZA) est de mettre en valeur les activités et le potentiel de la zone agricole tout en favorisant un développement responsable et durable sur le territoire. Plusieurs actions ont été réalisées au cours de l'année 2022 :

- Actualiser les données statistiques du PDZA révisé (portrait, diagnostic et enjeux);
- Tenir deux consultations publiques pour la validation du diagnostic et des enjeux;
- Réaliser l'ébauche du plan d'action;
- Adopter le PDZA révisé et le nouveau plan d'action incluant le plan de mise en œuvre annuel 2023;
- Mettre en place une stratégie de recrutement de producteurs et propriétaires pour bonifier la banque de candidats du service L'ARTERRE;
- Poursuivre l'accompagnement et le jumelage entre aspirants-agriculteurs et propriétaires agricoles ou fonciers du service L'ARTERRE;
- Poursuivre la réalisation du projet pilote de station hydroponique à l'école Sacré-Cœur de Ferme-Neuve et dépôt du bilan du projet;
 - 70 élèves sensibilisés à l'agriculture;
 - 7 variétés de légumes cultivés et dégustés.

41

dossiers inscrits (propriétaires seulement) depuis le début du service

11

dossiers actifs pour l'année 2022

15

candidats qualifiés

1

visite de jumelage

3

négociations

1

jumelage complété en 2022 portant le nombre total à 3

Gestion des cours d'eau

Le règlement 310 a pour principal objet de régir toute matière relative à l'écoulement des eaux situées sur le territoire de tenure privée de la MRC. Une politique relative à la gestion des cours d'eau sous juridiction de la MRC a été adoptée en novembre 2008 mettant en place le cadre d'intervention. Finalement, une Entente relative à la gestion des cours d'eau et à la réalisation de travaux de nettoyage est renouvelée aux trois ans. Cette entente encadre les services de gestion de certains travaux et d'application des règlements relatifs aux cours d'eau. En 2022, la MRC a réalisé les actions suivantes :

- Améliorer la cartographie des cours d'eau sur le territoire municipalisé;
- Identifier et élaborer des stratégies pour favoriser la conservation des milieux humides et hydriques;
- Soutenir les municipalités de Kiamika, de Ferme-Neuve, de Rivière-Rouge et de Nomingue pour des demandes de travaux d'entretien en cours d'eau;
- Assurer les accompagnements réguliers aux municipalités sur les dossiers d'obstruction au libre écoulement de l'eau;
- Documenter certains dossiers d'obstruction au libre écoulement de l'eau à l'aide d'un drone;
- Renouveler et bonifier l'Entente relative à la gestion des cours d'eau et à la réalisation de travaux de nettoyage avec l'ensemble des municipalités.
- Appliquer le règlement régional régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau (5 cas d'infraction en 2022)



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ORIENTATIONS 2023

Schéma d'aménagement et de développement révisé

- Finaliser la rédaction du document complémentaire comportant l'ensemble des normes pour les réglementations des municipalités pour adoption;
- Finaliser la démarche de révision des limites des périmètres urbains et des grandes affectations du territoire pour adoption d'un premier projet.

Plan régional des milieux humides et hydriques

- Réviser le PRMHH selon les commentaires reçus par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP);
- Entamer la mise en œuvre du plan d'action;
- Poursuivre le projet de mise en valeur de la tourbière Décarie;

Projet d'acquisition de connaissances en eaux souterraines

- Intégrer les connaissances acquises par le PACES dans l'aménagement du territoire et la gestion de l'eau;
- Cibler et prioriser les zones de recharge en eau souterraine à protéger sur le territoire;
- Identifier les moyens pour assurer la pérennité de ces secteurs et les mettre en œuvre.

Plan de développement de la zone agricole

- Poursuivre les activités d'accompagnement des candidats qualifiés de L'ARTERRE et mise à jour de tous les dossiers;
- Poursuivre la promotion du service de L'ARTERRE auprès des propriétaires fonciers;

Gestion des cours d'eau

- Améliorer de façon continue la cartographie des cours d'eau sur le territoire municipalisé;
- Identifier et élaborer des stratégies pour favoriser la conservation des milieux humides et hydriques;
- Assurer les suivis des demandes d'entretien de cours d'eau;

Urbanisme

- Étudier les besoins d'accompagnement et de services en matière d'urbanisme dans les municipalités.

- Améliorer en continu la cartographie des milieux hydriques en collaboration avec le MELCCFP;
- Collaborer au projet de cartographie des milieux humides du territoire municipalisé avec Canards Illimités Canada.

Programme de soutien à l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques

- Conclure le volet 2 du projet;
- Adopter un plan d'adaptation aux changements climatiques.

- Terminer la version finale du plan d'action, adopter et promouvoir la nouvelle édition;
- Prioriser les actions annuelles avec le comité de pilotage et mettre en œuvre les projets ciblés.

- Poursuivre les actions de détection sur le territoire pour assurer le respect du règlement 310 relatif à la gestion des cours d'eau;
- Tenir une rencontre d'information dédiée aux employés locaux impliqués dans la gestion des cours d'eau.



GESTION DU TERRITOIRE PUBLIC ET ENTENTES DE DÉLÉGATION

En vertu de diverses ententes conclues avec le gouvernement du Québec, la MRC a acquis, au fil des années, plusieurs responsabilités relatives à la gestion des terres publiques et aux ressources qu'on y retrouve. Elle est mandataire de la gestion et des responsabilités liées aux baux de villégiature et aux divers droits et autorisations sous sa gestion (sentiers VHR, érablières, parcs, sentiers, etc.), et procède également à des travaux forestiers sur le territoire public intramunicipal (TPI).

RÉALISATIONS 2022

Terres publiques intramunicipales

Le 26 mai 2000, la MRCAL se voyait confier par le gouvernement du Québec la gestion des terres publiques intramunicipales (TPI) sur son territoire. Cette entente de gestion prévoit la délégation de la gestion foncière et forestière des terres publiques libres de droits forestiers en milieu municipal. En 2022 :

- Réaliser une capsule vidéo de mise en valeur du secteur acéricole;
- Finaliser le projet de banque de terres à vocation acéricole;
- Reporter la signature de la nouvelle entente convention de gestion territoriale (CGT) avec le gouvernement du Québec. La MRCAL est donc en attente de revoir les documents entourant la gestion des TPI.

Baux de villégiature

En juin 2010, la MRC signait une entente avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) pour la gestion foncière des baux de villégiature et la gestion du sable et du gravier (carrières-sablières) situés sur les terres publiques. Ce type de gestion permet à la MRC d'accroître son autonomie quant au développement et à la mise en valeur du territoire :

- Réaliser les travaux de restauration d'une sablière. L'autre sablière n'a obtenu aucune soumission respectant le budget octroyé.
- Acheminer une nouvelle demande d'aide financière au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) pour la réalisation des travaux de la deuxième sablière. Une aide financière de 53 000 \$ a été accordée pour réaliser ces travaux.

Parcs régionaux

Les parcs régionaux de la MRCAL ont été créés selon les pouvoirs que lui confère la Loi sur les compétences municipales. En vertu de ce cadre légal, la MRC est signataire des ententes d'exploitations des parcs avec différents ministères provinciaux. Par ailleurs, la mise en œuvre de la planification de ces parcs est confiée à des organismes gestionnaires à but non lucratif. Une des responsabilités de la MRC est donc d'assurer le suivi de la planification établie dans chacun des parcs, en plus de jouer le rôle de personnes-ressources et de lien avec les représentants gouvernementaux. En 2022, les actions et projets suivants ont été entamés dans les trois parcs régionaux du territoire :

- Tenir une rencontre de mise à niveau et d'information sur le fonctionnement et les responsabilités relatives aux Parcs régionaux auprès des élus dont le territoire est touché par un Parc régional.

Parc régional Montagne du Diable

- Débuter le projet de modernisation des installations du Relais de la montagne.
- Poursuivre les travaux au pôle Windigo;
- Construire la tour du garde-feu et la rendre accessible au public.

Parc régional Kiamika

- Débuter les travaux au pôle d'accueil de la Baie Blueberry.

Parc régional Poisson Blanc

- Compléter la rédaction du Plan aménagement et de gestion 3 (PAG);
- Réaliser des études préliminaires et analyser les coûts pour le projet d'agrandissement du pavillon d'accueil;
- Envoyer les demandes d'aide financière pour la réalisation du projet d'agrandissement du pavillon d'accueil;
- Construire deux nouveaux refuges (le troisième et le quatrième) sur la Pointe de la Truite.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Territoires non organisés

En vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la MRC agit au même titre qu'une municipalité locale dans les territoires non municipalisés. À ce titre, le rôle du Service de l'aménagement du territoire comprend :

- Inspection, visite terrain et application de règlements d'urbanisme sur un territoire de plus de 10 000 km²;
- Coordination, inspection, gestion et entretien des neuf lieux d'enfouissement en territoire isolé (LETI) et cinq lagunes de boues de fosses septiques (adjacents aux LETI);
- Collaboration avec le MRNF dans l'encadrement réglementaire des territoires fauniques structurés (zecs et pourvoies);
- Suivi régulier et relevés sur les fermetures de ponts et de chemins par le MRNF;
- Participation financière pour la réfection et l'entretien du réseau routier multiressources stratégique.

En 2022, les actions suivantes ont été réalisées dans les LETI :

- Débuter la délimitation de l'agrandissement du LETI Iroquois;
- Transmettre les demandes d'autorisations d'agrandissement pour le LETI La Vérendrye aux autorités compétentes;
- Procéder à l'arpentage du LETI Rivière-Gatineau;
- Installer la clôture au LETI Adonis.

Les actions suivantes concernant les TNO ont également été réalisées :

- Identifier les modifications à apporter aux différents règlements;
- Entamer les modifications au règlement de zonage;
- Réaliser deux formulaires de demande de permis disponibles en ligne avec les règlements d'urbanisme;
- Élaborer le projet de règlement relatif à la démolition d'immeubles de la MRCAL, suivant l'obligation pour les municipalités locales d'avoir ce règlement en vigueur avant le 1er avril 2023.

Réglementation régionale en territoire public

En vertu des ententes signées avec le gouvernement du Québec, la MRC a la possibilité de mettre en place un règlement visant à encadrer le camping en territoire public en y désignant, entre autres, les zones sensibles où ce type d'activité devrait être proscrit et où il pourrait générer des conflits d'usage à proximité du territoire privé, en plus d'un règlement visant à officialiser les pouvoirs de l'organisation en termes de gestion du camping sur les territoires publics situés dans les parcs régionaux. En 2022, les actions suivantes ont été réalisées :

- Mettre en application le règlement numéro 507 à la suite de son entrée en vigueur. Ce règlement établit les conditions applicables du camping récréatif sur les terres du domaine de l'État en vertu de l'entente de délégation foncière, de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État;
- Réalisation d'outils de communication pour faire connaître le règlement 507 et sa mise en application;
- Installation de panneau informatif sur le règlement 507 sur certains sites de camping déjà répertoriés.

106

permis émis

84

permis revisités

150

revisites d'évaluation

53

avis d'infraction

31

occupants sans droit visités

ORIENTATIONS 2023

Terres publiques intramunicipales

- Réviser complètement les affectations territoriales des TPI en vue de l'éventuelle révision du plan de gestion multiressources;
- Poursuivre la stratégie de développement acéricole.

Parcs régionaux

Parc régional Montagne du Diable

- Instaurer un service de navette vers la tour du garde-feu;
- Finaliser le projet de minimaisons du secteur Windigo (deux à construire);
- Raccorder les infrastructures en eau et en égout pour les cinq chalets nature au Village des Bâtisseurs;
- Finaliser et améliorer le réseau de sentiers de ski.

Parc régional Kiamika

- Poursuivre le projet de développement du pôle d'accueil du secteur de la Baie Blueberry;
- Réaliser un nouveau site Web.

Territoires non organisés

- Réaliser les travaux de défrichage et d'essouchage du LETI Iroquois pour compléter l'agrandissement;
- Effectuer les travaux d'agrandissement du LETI La Vérendrye, sous réserve de l'obtention des autorisations requises;
- Installer les panneaux du projet de tri dans l'ensemble des LETI;
- Produire un document d'information destiné aux utilisateurs des LETI quant à leur utilisation et la nouvelle tarification;
- Réaliser une étude de caractérisation des matières résiduelles en région éloignée et sur les possibilités de mise en plan d'un projet d'écocentre en territoire isolé;

Réglementation régionale en territoire public

- Ajouter des grands panneaux d'information aux intersections ciblées, afin de sensibiliser les utilisateurs du territoire public à la nouvelle réglementation.

Baux de villégiature

- Réaliser les travaux de restauration d'une sablière;
- Identifier les autres opportunités de restauration des sablières et déposer les demandes d'aide financière applicables;
- Participer au processus de révision du Plan régional de développement du territoire public (PRDTP) des Laurentides avec le MRNF.

Parc régional Poisson Blanc

- Réaliser les étapes d'approbation du PAG par les instances municipales, régionales et provinciales concernées;
- Réaliser les travaux préparatoires et la mise en chantier du projet d'agrandissement du pavillon d'accueil;
- Construire un cinquième microrefuge;
- Renouveler complètement la signalisation du Parc.

- Compléter la mise à jour des règlements d'urbanisme et préparer les documents relatifs pour adoption;
- Identifier des solutions de mise en place d'un système de paiement plus accessible, notamment le paiement à distance;
- Adopter et mettre en vigueur le règlement relatif à la démolition d'immeubles dans la MRCAL;
- Élaborer et adopter un règlement sur l'occupation et l'entretien des immeubles, afin de respecter les nouvelles obligations légales.



GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES NATURELLES

Mis en place par la MRC d'Antoine-Labelle en août 2015, le service de gestion intégrée des ressources naturelles (SGIRN) a pour principal mandat la gestion du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) pour la grande région des Laurentides, composée de huit MRC. Par ce programme, le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF), délègue aux MRC des responsabilités en regard à la gestion intégrée des ressources en territoire forestier public.

Le PADF vise l'atteinte de trois principaux objectifs, soit la coordination des tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) par la mise en commun des données et de la documentation des différents enjeux reliés à l'aménagement forestier, la présentation des consultations publiques à l'égard des planifications d'aménagement forestier intégré (PAFI), pour les volets tactique et opérationnel, en plus de l'accompagnement des membres des TGIRT dans l'élaboration d'objectifs locaux d'aménagement à proposer au MRNF. Ces activités permettent aux différents utilisateurs de la forêt de la région des Laurentides d'exprimer en toute confiance et transparence leurs intérêts et préoccupations, en plus de contribuer à l'harmonisation des différentes activités, en respect des droits consentis et de la réglementation en vigueur.

La MRCAL est également responsable de gérer l'appel de projets d'interventions ciblées qui découlent du PADF. Ces interventions peuvent être liées à l'aménagement durable sur les territoires forestiers résiduels (TPI) sous entente de délégation de gestion, à la réalisation de travaux associés à la voirie multiusage, à l'organisation de différentes activités liées à la promotion de l'aménagement durable du territoire forestier et à la valorisation des métiers de la forêt. Les projets permettent également de documenter les différents enjeux et dossiers traités à la TGIRT.

RÉALISATIONS 2022

- Élaborer et présenter le bilan de l'année et le registre des projets d'interventions ciblées 2021-2022 au MRNF pour la première année de l'entente du programme d'aménagement durable des forêts (PADF) 2021-2024;
- Établir le plan de travail et le budget annuel 2022-2023 du PADF, afin de soutenir les activités de la TGIRT et réaliser l'appel de projets d'interventions ciblées;
- Organiser les rencontres du comité de suivi du PADF composé des MRC d'Antoine-Labelle, d'Argenteuil, des Laurentides et des Pays-d'en-Haut;
- Organiser des rencontres virtuelles et présentiels avec les membres et partenaires des TGIRT;
- Mettre sur pied, organiser et suivre les comités de travail en lien avec les objectifs locaux d'aménagement (chemins multiusages, stratégies de production de bois, habitats fauniques, sentiers de randonnées non motorisés et protection de l'eau);
- Mettre en place un Objectif Local d'Aménagement (OLA) afin d'augmenter la protection et le maintien du Sentier National du Québec (SNQ), un parcours récréotouristique multiusage;
- Convenir d'un plan de travail sur les enjeux reliés à l'aménagement forestier de la région dans le cadre du Plan d'Aménagement forestier intégré tactique (PAFIT);
- Organiser et mener la consultation publique de la mise à jour du PAFIT 2023-2028 préparée par le MRNF pour chaque unité d'aménagement et produire le rapport de la consultation;
- Mettre à niveau la carte interactive du calendrier des travaux forestier et ajout d'une carte représentant le transport de bois actualisé;
- Accompagner les municipalités dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) 2021 – Volet double vocation;
- Élaborer le Réseau routier multiusages prioritaire (RR-MUP) qui comprend les chemins stratégiques pour les acteurs municipaux, récréotouristiques, forestiers ainsi que les regroupements de sports motorisés;



GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES NATURELLES

Tables de gestion intégrée des ressources et du territoire

Les tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) sont mises en place dans le but d'assurer la prise en compte, dans la planification forestière, des intérêts et des préoccupations des utilisateurs et organismes touchés par les activités d'aménagement forestier. Ces tables doivent convenir des mesures d'harmonisation des usages des chantiers d'aménagement forestier et sont habilitées à identifier et concrétiser des objectifs locaux d'aménagement durable des forêts. Les utilisateurs du territoire de la région des Laurentides sont regroupés en deux TGIRT (Sud et Nord) qui correspondent aux unités d'aménagement forestier (UA). La TGIRT Sud regroupe les UA 064-52 et 061-51, la TGIRT Nord l'UA 064-71.

Ainsi, en 2022, les actions suivantes ont été réalisées :

- Planifier, coordonner et faire le suivi des différentes rencontres des TGIRT Nord, Sud et conjointe;
- Établir avec les membres les principales préoccupations et enjeux liés à l'aménagement forestier à intégrer au PAFIT;
- Collaborer à l'adoption des mesures d'harmonisation des usages des chantiers de récolte et des travaux sylvicoles non commerciaux (TSNC);
- Permettre les échanges entre les utilisateurs concernés afin de convenir d'une première entente sur les mesures d'harmonisations opérationnelles (MHO) adaptées aux conditions propres à chaque chantier;
- Participer à l'adoption d'un objectif local d'aménagement qui propose des mesures supplémentaires pour l'harmonisation des usages en bordure du Sentier national, afin d'assurer la sécurité des usagers et préserver l'intégrité du sentier interrégional;
- Participer à la vision régionale du déploiement des aires d'intensification de la production ligneuse (AIPL);
- Inviter les promoteurs à présenter des projets PADF en lien avec l'acquisition de connaissances et la documentation d'enjeux de la TGIRT.

Planification forestière

À titre de responsable de la délégation du MRNF pour la région des Laurentides, la MRC d'Antoine-Labelle prépare les différents documents pour faciliter la présentation de la planification forestière du MRNF et participe aux différentes rencontres d'informations et d'harmonisations.

Ainsi, en 2022, les actions suivantes ont été réalisées :

- Préparer et mettre à jour les cartes ainsi que les fiches d'informations pour chaque chantier;
- Participer aux comités ciblés lorsqu'un chantier proposé se situe à proximité d'un lieu habité. Les comités ciblés sont formés des représentants des municipalités locales concernées et des utilisateurs du territoire afin d'identifier les contraintes particulières du territoire, les enjeux liés aux chantiers forestiers et de proposer des mesures d'harmonisation des usages et opérationnelles avec l'industriel forestier impliqué;
- Harmoniser les usages des chantiers des UAF 61-51, 64-52 et 64-71 lors des rencontres TGIRT;
- Produire, au printemps, le bilan annuel du suivi des chantiers de récolte et des travaux sylvicoles non commerciaux (TSNC) pour permettre aux membres de suivre l'évolution des chantiers harmonisés;
- Présenter, au printemps, les chantiers de la prochaine année (PRAN, BMMB, TSNC) avec le calendrier préliminaire des opérations pour informer les membres des travaux à venir;
- Entretenir la carte interactive, en partenariat avec la TGIRT de Lanaudière et le MRNF, pour permettre aux entrepreneurs de mettre à jour le calendrier des travaux forestiers et ainsi informer les utilisateurs de la forêt des activités en cours et à venir;
- Améliorer et alimenter l'outil géomatique pour illustrer et quantifier le transport forestier potentiel sur le réseau routier municipal afin de cibler les municipalités ayant accès au PAVL – Volet double vocation du MTQ.



GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES NATURELLES

Interventions ciblées

La MRCAL assure l'administration et le suivi du volet Interventions ciblées liés à l'aménagement forestier, du PADF.

- Lancer l'appel de projets concernant les interventions ciblées sur l'ensemble du territoire des Laurentides;
- Coordonner les trois comités de priorisation pour considérer, sélectionner et émettre les recommandations sur les projets reçus en avril;
- Réaliser les ententes de financement des projets retenus – 12 projets totalisant 265 000 \$.

Nom du projet	Secteur d'activité	Promoteur	Subvention accordée
Impacts des travaux forestiers sur les petits cours d'eau	Acquisition de connaissances et documentation d'enjeux liés aux préoccupations de la TGIRT	OBVRPNS	21 000 \$
Érablière Mario Gariépy	Travaux sylvicoles sur territoires forestiers résiduels	Érablière Mario Gariépy	9 795 \$
Le métavers forestier	Activités visant à favoriser l'aménagement forestier et la mise en valeur de la ressource forestière	Table Forêt Laurentides	20 000 \$
Aménagement forestier sur TPI	Travaux forestiers sur les territoires forestiers résiduels	MRC d'Antoine-Labelle	75 000 \$
Vulgarisation du règlement d'aménagement des forêts	Acquisition de connaissances et documentation d'enjeux liés aux préoccupations de la TGIRT	OBVRPNS	10 410 \$
Aménagement du chantier Lachapelle sur TPI – Année 2	Travaux sylvicoles sur territoires forestiers résiduels	Comité Multi-ressources de la Vallée de la Rivière-Rouge	20 000 \$
Amélioration du chemin Panorama menant au secteur Barrage Nord	Amélioration/réfection de chemins multiusages	Société de développement du réservoir Kiamika	5 000 \$
Érablière Frédéric Hénault	Travaux sylvicoles sur territoires forestiers résiduels	Érablière Frédéric Hénault	9 795 \$
Implication des pourvoiries en aménagement forestier intégré et concertation	Acquisition de connaissances et documentation d'enjeux liés aux préoccupations de la TGIRT	Association des pourvoiries des Laurentides	11 600 \$
Mobilisation des bois	Activités visant à favoriser l'aménagement forestier et la mise en valeur de la ressource forestière	Alliance des propriétaires forestiers Laurentides-Outaouais	34 900 \$
Mobilisation des bois et municipalité	Activités visant à favoriser l'aménagement forestier et la mise en valeur de la ressource forestière	Alliance des propriétaires forestiers Laurentides-Outaouais	9 000 \$
Élaboration d'une vision municipale des affectations du territoire public – Phase 2	Acquisition de connaissances et documentation d'enjeux liés aux préoccupations de la TGIRT	MRC des Laurentides	38 500 \$
Total			265 000 \$

ORIENTATIONS 2023

- Élaborer et présenter un bilan 2022-2023 et un registre des projets d'interventions ciblées au MRNF;
- Réaliser la planification annuelle en vue de l'obtention de l'enveloppe budgétaire prévue pour soutenir les activités de la TGIRT et faire le nouvel appel de projets d'interventions ciblées;
- Actualiser les TGIRT, afin de répondre aux besoins des membres, respecter les nouvelles orientations et les modifications au régime forestier;
- Organiser et coordonner les rencontres entre les membres et les partenaires des différents projets du plan de travail des TGIRT des Laurentides;
- Former et coordonner les comités de la TGIRT dans le but d'établir des objectifs locaux d'aménagement (enjeux) et des solutions sous forme de recommandations;
- Organiser et mener la consultation publique de la mise à jour de la Planification d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFIO) préparée par le MRNF pour chaque UA et produire le rapport de la consultation.

ÉVALUATION FONCIÈRE

La MRC d'Antoine Labelle a un service d'évaluation foncière avec un évaluateur signataire exclusif à l'organisation. Le Service d'évaluation administre 36 348 dossiers répartis dans 17 municipalités et un vaste territoire non municipalisé.

La mission globale du service d'évaluation foncière de la MRCAL est de confectionner, dans le cadre législatif, réglementaire et normatif, les rôles d'évaluation en établissant une valeur réelle juste pour un partage équitable du fardeau fiscal entre les contribuables des villes et municipalités de notre territoire. Le service produit des extraits de haute qualité dans les délais en tenue à jour pour les municipalités et villes du territoire de la MRC.

RÉALISATIONS 2022

Rôles d'évaluation

Le service d'évaluation foncière a réalisé la révision et le dépôt des rôles d'évaluation des municipalités de Notre-Dame-de-Pontmain, Rivière-Rouge, La Macaza, Lac-Saguay, Ferme-Neuve, Lac-Saint-Paul et les territoires non organisés (TNO), totalisant 13 495 dossiers.

L'année 2022 aura été très productive en matière de transactions immobilières sur le territoire. 3 500 contrats et 3 200 changements d'adresse ont été traités. De plus, l'équipe a effectué des visites terrain pour 6 700 dossiers. Ceci s'explique par l'activité économique effervescente dans le nombre de permis délivrés par les municipalités.

13 495

unités avec une
nouvelle valeur

6 700

mises à jour de
données de bâtiments

3 000

contrats lus et
modifiés aux rôles

155

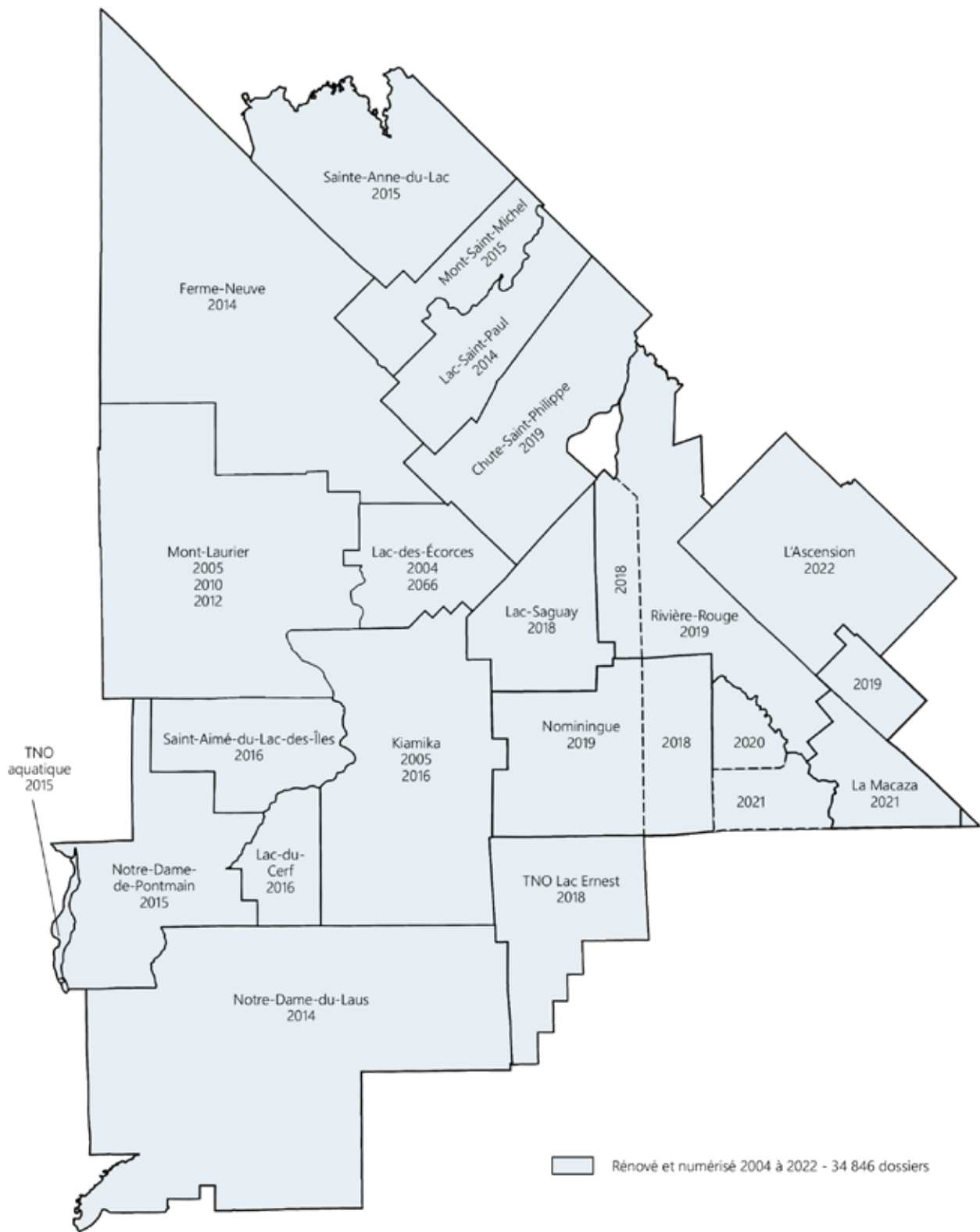
analyses de demandes
de révision

Réforme cadastrale

Le service d'évaluation a terminé l'opération de réforme cadastrale. Il ne reste que quelques secteurs à compléter dans les municipalités de Rivière-Rouge et Nominingue.



ÉVALUATION FONCIÈRE



ORIENTATIONS 2023

- Procéder à la révision des rôles des municipalités de Notre-Dame-du-Laus, Lac-du-Cerf, Kiamika, Nominique, L'Ascension, Chute-Saint-Philippe et Mont-Saint-Michel, pour un total de 12 472 dossiers;
- Implanter le logiciel Déclaration de travaux qui permettra d'augmenter l'efficacité dans le traitement des modifications mineures.

OBJECTIFS DE RÉALISATION

12 472

dossiers avec une nouvelle valeur au rôle

3 200

changements mineurs aux dossiers

3 000

contrats à lire et à modifier aux rôles

8 000

visites de propriétés



CLD D'ANTOINE-LABELLE

Le CLD de la MRC d'Antoine-Labelle a pour mission de valoriser l'entrepreneuriat en façonnant un environnement propice afin d'accroître la prospérité et la richesse collective du territoire. Sa mission est d'être l'organisation référence en matière de conseil en développement économique du territoire de la MRCAL, dû à sa connaissance du tissu économique et à sa relation avec les membres de la communauté entrepreneuriale. De plus, la MRC d'Antoine-Labelle a délégué ses compétences en matière de développement économique et de promotion touristique au CLD d'Antoine-Labelle.

RÉALISATIONS 2022

Fonds local d'investissement (FLI)

La MRC d'Antoine-Labelle confie le mandat de gestion du FLI, qui est un portefeuille de capital de risque principalement dédié à la création, la modernisation, l'expansion ou le redressement d'entreprises des secteurs manufacturier, agroalimentaire ou touristique. Le FLI peut être offert sous forme de prêt ou de capital-actions.

29

demandes d'aide
financière

12

projets
complétés

1 200 015 \$

en emprunt

93 %

de taux de survie des 5 dernières
années des entreprises

Fonds local d'investissement - Relève

Le volet relève du FLI a pour objectif de susciter l'entrepreneuriat sur le territoire et de favoriser la création d'emplois par une aide sous forme de prêt.

7

demandes d'aide
financière

3

projets
complétés

158 300 \$

en emprunt

100 %

de taux de survie des 5 dernières
années des entreprises

Fonds - Programme Aide d'urgence aux PME

Le programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises vise à soutenir, par le biais de prêts d'un montant de moins de 50 000 \$, le fonds de roulement des PME qui sont affectées par la pandémie de la COVID-19, afin qu'elles soient en mesure de maintenir, de consolider ou de relancer leurs activités.

32

demandes d'aide
financière

28

projets
complétés

643 977 \$

en emprunt

Fonds local de solidarité (FLS)

Le FLS est destiné à soutenir financièrement les entreprises en démarrage et en expansion, et ce, principalement dans le but de créer et maintenir des emplois. C'est également un mandat de gestion confié par la MRCAL.

26

demandes d'aide
financière

10

projets
complétés

571 241 \$

en emprunt

94 %

de taux de survie des 5 dernières
années des entreprises

CLD D'ANTOINE-LABELLE

Fonds nouvel entrepreneur (NE)

Le NE a pour objectif de fournir un support technique et financier, sous forme de subvention, aux entrepreneurs désirant créer ou acquérir une première entreprise à but lucratif légalement constituée.

8

demandes d'aide
financière

6

projets
complétés

27 916 \$

en subvention

94 %

de taux de survie des 5 dernières
années des entreprises

Mesure de Soutien au Travail Autonome (STA)

Le CLD est mandaté par le Centre local d'emploi (CLE) de Mont-Laurier pour livrer la mesure STA d'Emploi-Québec. Cette mesure offre un soutien financier aux prestataires de l'Assurance-emploi et de la Sécurité du revenu qui désirent créer leur propre entreprise.

19

projets
complétés

88 %

de taux de survie des 5 dernières
années des entreprises

Fonds - Prêt d'honneur

L'objectif du Fonds - Prêt d'honneur est de favoriser l'entrepreneuriat et de créer des emplois en accordant à des entrepreneurs ayant un projet d'entreprise à but lucratif, un prêt sur leur honneur, et ce, sans modalités de remboursement et sans intérêts.

2

demandes d'aide
financière

1

projet
complété

10 000 \$

en emprunt

100 %

de taux de survie des 5 dernières
années des entreprises

ORIENTATIONS 2023

À très haut niveau, les actions qui mèneront à l'amélioration de la vitalité économique du territoire sont :

- Stimuler la population inactive de 25 à 64 ans à s'intéresser au marché du travail;
- Faciliter la migration de la population sur notre territoire;
- Stimuler la création de valeur dans les entreprises afin de pouvoir augmenter les revenus des travailleurs.

Livraison des mandats confiés par la MRC :

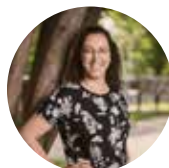
- Le CLD s'engage à favoriser le développement local et le soutien à l'entrepreneuriat sur le territoire de la MRC;
- Offrir l'ensemble des services de première ligne aux entreprises, notamment par leur regroupement ou leur coordination; cette offre de services pourra se faire, le cas échéant, en partenariat avec d'autres personnes ou organismes, notamment du secteur privé;
- Mettre en œuvre la Convention « Accès entreprise Québec »;
- Agir à titre de délégataire de la MRC dans la gestion du FLI et du FLS et être responsable de la mise en œuvre du développement économique local en ce qui a trait au Fonds régions et ruralité (FRR), pour et au nom de la MRC;
- Respecter les politiques d'investissement communes FLI et FLS approuvées par la MRC;
- Élaborer, en tenant compte des orientations, stratégies et objectifs nationaux et régionaux, une stratégie en matière de développement de l'entrepreneuriat, y compris l'entrepreneuriat de l'économie sociale;
- Soutenir la promotion et la commercialisation de l'offre touristique du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle;
- Agir en tant qu'organisme consultatif auprès de tout ministère, mandataire ou organisme dédié au développement économique de son territoire.

ÉQUIPES DE TRAVAIL

ADMINISTRATION GÉNÉRALE



Amélie Champagne
Adjointe administrative



Emmanuelle Marcil
Directrice générale adjointe par interim



Anne-Marie Wauthy
Agente de développement en patrimoine immobilier



Joelle Lafrenière
Agente de vitalisation
Congé de maternité



Billie Piché
Coordonnatrice aux communications



Karine Labelle
Adjointe administrative de direction



Caroline Richer
Directrice des Services financiers



Kim Whelan
Chargée de projet et agente de vitalisation



Christine Gauthier
Greffière adjointe de la Cour municipale



Lise Richard
Technicienne comptable



Danny Quevillon
Technicien informatique



Luc Diotte
Chargé de projet Internet haute vitesse



Dominique Gagné-Supper
Agente de développement culturel et du territoire



Mathieu Meilleur
Coordonnateur régional en sécurité incendie



Émilie Ducharme
Adjointe administrative



Mélie Lauzon
Directrice des Services juridiques, du greffe et de l'approvisionnement

ÉQUIPES DE TRAVAIL

INGÉNIERIE



Mireille Corbeil
Greffière de la Cour municipale



Mylène Mayer
Directrice générale



Myriam Gagné
Directrice générale adjointe
Congé maternité



Pierrette Léonard
Technicienne comptable



Stéphanie Cormier
Technicienne comptable
Congé de maternité



Yenisey Iznaga-Rodriguez
Concierge



Pier-Luc Pouliot
Candidat à la profession d'ingénieur



Vicent Lebreton
Technicien en génie civil

GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES NATURELLES



Arnaud Vigouroux
Chargé de projet PADF



Claude Dionne
Directeur



Marie-Ève Raymond-Bélec
Adjointe administrative



Sylvain Boivin
Technicien en cartographie et géomatique

ÉQUIPES DE TRAVAIL

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



Anabelle Pilotte
Technicienne en urbanisme



Julie Grégoire
Adjointe administrative



Arianne Caron-Davault
Chargée de projet à l'environnement



Luc Couture
Technicien forestier



Charles Chevrier-Dion
Technicien en cartographie et géomatique



Marie-Ève Raymond-Bélec
Adjointe administrative responsable des baux de villégiature



Christian Boivin
Inspecteur adjoint des bâtiments en TNO



Nadia Brousseau
Chargée de projet en développement agroalimentaire



Emmanuelle Marcil
Directrice adjointe



Simon Turcotte
Technicien en foresterie et en gestion du territoire



Francis Labelle-Giroux
Chargé de projet au développement et à l'aménagement du territoire



Sylvain Bélisle
Inspecteur des TNO



Jeffrey Bélisle
Technicien en aménagement du territoire et inspecteur adjoint des bâtiments en TNO



Sylvie Labelle
Adjointe administrative responsable des baux de villégiature



Jocelyn Campeau
Directeur

ÉQUIPES DE TRAVAIL

ÉVALUATION FONCIÈRE



Alexandre Lozeau
Coordonnateur en évaluation



Miguel Desjardins
Technicien en évaluation foncière



Benoit Legault
Technicien en évaluation foncière



Nicole Leduc
Technicienne en évaluation foncière



Chantal Desjardins
Directrice adjointe



Philippe Tourangeau
Technicien en évaluation foncière



David Supper
Technicien en évaluation foncière



Roger Diotte
Technicien en évaluation foncière



Fabrice Bélanger
Technicien en évaluation foncière



Roger Quévillon
Technicien en évaluation foncière



François Garceau
Technicien en évaluation foncière



Yannick Maurais
Technicien en évaluation foncière



Guy Quevillon
Directeur



Jean Niquet
Technicien en évaluation foncière

ÉQUIPES DE TRAVAIL

CLD D'ANTOINE-LABELLE



Ariane Piché
Conseillère



Manon Landry
Contrôleur financier



Charlotte St-Jean
Conseillère



Marilyne Bolduc
Technicienne administrative



Émilie Chouinard
Agente de communication et de relations
touristiques



Myriam Perrier
Adjointe aux communications



Francine Thibault
Adjointe à la direction



Francyne Major
Conseillère



Frédéric Houle
Directeur



Kelly Robinette
Conseillère



Manon Côté
Conseillère sénior

LE CONSEIL ET LES COMITÉS



CONSEIL DE LA MRC

Le conseil de la MRC d'Antoine-Labelle est composé des maires et mairesses des 17 municipalités du territoire. Le conseil de la MRC a tenu 10 séances régulières et 1 séance extraordinaire en 2022 et prévoit 10 séances régulières pour 2023.

- M. Daniel Bourdon, maire de la Ville de Mont-Laurier et préfet
- M. Normand St-Amour, maire de Chute-St-Philippe et préfet suppléant
- Mme Diane Sirard, mairesse de Ferme-Neuve
- M. Michel Dion, maire de Kiamika
- M. Pierre Flamand, maire de Lac-des-Écorces
- M. Nicolas Pentassuglia, maire de Lac-du-Cerf
- M. Michel Chouinard, maire de Lac-Saguay
- Mme Colette Quevillon, mairesse de Lac-Saint-Paul
- M. Yves Bélanger, maire de La Macaza
- M. Jacques Allard, maire de l'Ascension
- M. André-Marcel Évêquoz, maire de Mont-St-Michel
- Mme Francine Létourneau, mairesse de Nominigüe
- M. Pierre Gagné, maire de Notre-Dame-de-Pontmain
- M. David Cyr, maire de Notre-Dame-du-Laus
- M. Denis Lacasse, maire de la Ville de Rivière-Rouge
- M. Luc Diotte, maire de Saint-Aimé-du-Lac-des-îles
- Mme Jocelyne Lafond, mairesse de Sainte-Anne-du-Lac

COMITÉ ADMINISTRATIF

Afin de faciliter la gestion administrative de la MRC, le conseil de la MRC a institué le comité administratif, organe décisionnel constitutif, qui est composé de six élus. Les séances du comité administratif sont publiques. Outre ces séances décisionnelles, les maires et mairesses ou autres représentants municipaux de la MRC sont nommés par le conseil de la MRC sur divers comités ou organisations. Ce comité est élu tous les deux ans. Ainsi, le comité administratif élu en novembre 2021 est composé de :

- M. Daniel Bourdon, maire de la Ville de Mont-Laurier et préfet
- M. Normand St-Amour, maire de Chute-St-Philippe et préfet suppléant
- M. Denis Lacasse, maire de la Ville de Rivière-Rouge
- M. Pierre Flamand, maire de Lac-des-Écorces
- Mme Colette Quevillon, mairesse de Lac-Saint-Paul
- M. Yves Bélanger, maire de La Macaza

BUREAU DES DÉLÉGUÉS DE LA MRC

- M. Daniel Bourdon, maire de la Ville de Mont-Laurier et préfet
- M. Normand St-Amour, maire de Chute-St-Philippe et préfet suppléant
- M. Denis Lacasse, maire de la Ville de Rivière-Rouge

LE CONSEIL ET LES COMITÉS

COMITÉS CRÉÉS EN VERTU D'UNE LOI OU D'UNE ENTENTE

- Commission d'aménagement
- Comité consultatif agricole
- Comité sécurité publique
- Comité vitalisation
- Table de gestion intégrée des ressources - Nord
- Table de gestion intégrée des ressources - Sud
- Comité multiressources des territoires publics intramunicipaux
- Comité régional du patrimoine immobilier

COMITÉS CRÉÉS PAR LA MRC

- Comité culturel
- Comité de sélection
- Comité attractivité
- Comité pour la Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'environnement
- Comité d'évaluation foncière
- Comité intermunicipal de la cour municipale
- Comité conjoint de suivi du plan de gestion des matières résiduelles
- Comité de vigilance de la RIDL
- Comité de vigilance de la RIDR
- Comité du schéma de couverture de risques en sécurité incendie et de sécurité civile
- Comité sur le développement de l'industrie acéricole régionale

COMITÉS EXTERNES À LA MRC

La MRCAL est également présente au sein de plusieurs organisations dont :

- CLD d'Antoine-Labelle
- Conseil de la culture des Laurentides
- Société d'aide au développement de la collectivité
- Transport collectif et adapté d'Antoine-Labelle
- Agence régionale de mise en valeur des forêts privées des Laurentides
- Parcs régionaux
- Organismes de bassins versants
- Comité camping dans les ZECS
- Comité consultatif régional - Ministère de la Famille | Services de garde éducatifs à l'enfance
- Corporation Parc linéaire le P'tit Train du Nord
- Coopérative de télécommunication d'Antoine-Labelle

** Liste non exhaustive*

RÔLE DES COMITÉS

Le rôle des comités est d'appuyer le conseil dans la prise de décisions. Les comités soumettent des recommandations dans leur champ d'expertise respectif aux membres du conseil de la MRC pour alimenter adéquatement les réflexions et les décisions. En ce sens; la MRC d'Antoine-Labelle tient également à remercier tous les membres des comités externes à l'organisation qui apportent leur expertise et savoir-faire précieux.

